IMT Nuremberg Archives

H – 744

International Court of Justice

H0744 - 0002

Notice.

Not to be publicized until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

A ne pas publier avant présentation devant le tribunal en session publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jener Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

H0744 - 0003

I certify that none of the documents included herein have been denied by the tribunal and that this document book has been examined with the prosecution in accordance with the ruling of the tribunal dated 4 April 1946.

Je certifie qu'aucun des documents ci-inclus n'a été contesté par le Tribunal, et que ce livre de documents a été examiné par le Ministère Public suivant les règles du Tribunal, en date du 4 Avril 1946.

Ich bestaetige, dass keine der hierin enthaltenen Dokumente vom Gerichtshof abgelehnt wurden und dass dieses Dokumentenbuch gemeinsam mit der Anklagevertretung durchgesehen wurde, in Uebereinstimmung mit der Entscheidung des Gerichtshofes vom 4. April 1946.

F. Seidl

Signature of Counsel

Signature de l'Avocat

Unterschrift des Verteidigers

H0744 - 0004

2537-PS

Journal Officiel du Reich

Partie I, 1939 No210- Berlin, le 24 oct. 1939

Décret du Fuehrer et Chancelier du Reich sur l'Administration des territoires polonais occupés

(en date du 12 oct.39)

Pour rétablir et maintenir l'ordre public et la vie publique dans les pays polonais occupés, j'ordonne ce qui suit:

Par. 1

Les pays occupés par les troupes allemandes sont placés sous l'autorité du Gouverneur Général des pays polonais occupés, pour autant qu'ils ne sont pas incorporés au Reich.

Par. 2

1.) Je nomme le Reichsminister Dr.Franck, Gouverneur Général des pays polonais occupés.

2.) Je nomme le Reichsminister Dr. Seyss-Inquart Vice- gouverneur.

Par. 3

1.) Le Gouverneur Général dépend directement de moi.
2.) Tous les domaines administratifs sont du ressort du Gouverneur Général.

Par.4

Le droit jusqu'ici appliqué reste en vigueur pour autant qu'il n'est pas incompatible avec la prise en charge de l'Administration par le Reich allemand.

Par. 5

1.) Le Conseil des Ministres pour la Défense du Reich, le Délégué au plan de 4 ans et le Gouverneur Général peuvent légiférer par voie d'ordonnance.

2.) Les ordonnances sont publiées au "Bulletin des Ordonnances pour les pays polonais "occupés".

H0744 - 0005

Par. 6

Le Président du Conseil des Ministres pour la Défense du Reich, le Délégué au Plan de 4 ans et les autorités suprêmes du Reich peuvent prendre des dispositions nécessaires à la vie allemande et à l'espace économique allemand d'après

- Suite page 1 -

H0744 - 0006

un plan préalable et valables également pour les territoires soumis au Gouverneur Général.

Par. 7

1) Les frais administratifs sont supportés par le pays occupé.

2) Le Gouverneur Général établit un plan budgétaire. Le plan budgétaire doit être autorisé par le Ministre des Finances.

Par. 8

1) Le Ministère de l'Intérieur du Reich est l'organisme central pour les pays polonais occupés.

2) Les dispositions juridiques et administratives nécessaires pour appliquer et compléter ce décret sont prises par le Ministre de l'Intérieur.

Par. 9

1) Le présent décret entrera en vigueur aussitôt et pour autant que je retirerai au Commandant en chef de l'armée le mandat le chargeant de l'administration militaire.

2) Les attributions en vue de l'exercice du pouvoir exécutif feront l'objet d'un règlement spécial.

Berlin, le 12 octobre 1943.

Le Fuehrer et Chancelier du Reich

Signé : Adolf Hitler

Le Président du Conseil des Ministres pour la Défense du Reich et Délégué au Plan de 4 ans
Signé: Goering, Généralfeldmarschall

Le Ministre de l'Intérieur du Reich
Signé : Frick

L'Adjoint du Fuehrer :
Signé : R.Hess

Le Commandant en Chef de la Wehrmacht
Signé : Keitel

Le Commandant en Chef de l'Armée
Signé : von Brauchitsch

Le Ministre des Affaires Etrangeres
Signé : von Ribbentrop

Le Ministre des Finances
Signé ; Comte Schwerin von Krosigk

Le Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie du Reich
Signé : Dr. Lammers.

H0744-0007

Journal Officiel du Reich I 1942 No 51

Publié à Berlin le 15 Mai 1942

Décret du Führer portant création d'un Secrétariat d'Etat à la sureté dans le Gouvernement Général en date du 7 Mai 1942

I

1) Il est créé dans le Gouvernement Général un Secrétariat d'Etat à la Sureté.

2) Le Chef supérieur de la S.S et de la Police dans le Gouvernement Général est Secrétaire d'Etat à la Sureté. Son titre administratif est :

Le Chef Supérieur de la S.S. et de la Police dans le Gouvernement Général, Secrétaire d'Etat à la Sureté

3) Le ressort du Secrétaire d'Etat à la Sureté est déterminé par le Gouverneur Général d'accord avec le Reichsführer S.S. Chef de la Police allemande.

II

Le Secrétaire d'Etat à la Sureté est en meme temps représentant du Reichsführer S.S. en sa qualité de commissaire du Reich à la Consolidation du Germanisme.

III

1) Le Secrétaire d'Etat à la Sureté dépend directement du Gouverneur Général.

2) La représentation du Gouverneur Général par le Secrétaire d'Etat à la Sureté découle de mon décret du 7 Mai 1942 (Journal Off. du Reich IS. 294) sur l'administration dans le Gouvernement Général.

H0744 - 0008

IV

1) Le Reichsführer S.S. et Chef de la Police allemande peut donner directement des ordres au Secrétaire d'Etat à la Sureté dans le domaine de la Sureté et de la Consolidation du Germanisme.

2) Le Secrétaire d'Etat à la Sureté doit s'assurer de l'accord du Gouverneur Général avant d'exécuter les ordres du Reichsführer S.S. et Chef de la Police allemande.

3) Dans les affaires qui, au-delà du Gouvernement Général touchent aux intérets généraux du Reich, le Secrétaire d'Etat à la Sureté s'assure de l'accord du Reichsführer S.S. et Chef de la Police allemande avant d'exécuter les ordres du Gouverneur Général.

V

En cas de divergences d'opinion entre le Gouverneur Général et le Reichsführer S.S. et Chef de la Police allemande ma décision doit etre demandée par le canal du Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie du Reich.

Quartier Général du Führer, le 7 Mai 1942

Le FÜHRER

signé : Adolf Hitler

Le Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie du Reich

signé : Dr. Lammers

H0744 - 0009

Journal Officiel du Reich 1942, I, N° 56
Publié à Berlin, le 27 Mai 1942.

Décret du Fuehrer sur la nomination des fonctionnaires et leur cessation de fonctions dans le ressort du gouverneur général.

Du 20 Mai 1942

---

1. Je délègue au gouverneur général l'exercice du droit qui m'appartient de nommer, mettre à la retraite ou licencier les fonctionnaires du ressort du gouverneur général, dans la mesure où je n'ai formulé aucune réserve dans le §I de mon décret du 10 Juillet 1937 (J. Off. du Reich, I S. 769). S'il s'agit d'un fonctionnaire des catégories A 2 d à A 3 b le gouverneur général prendra les dispositions de ce genre d'accord avec les autorités supérieures du Reich au budget desquelles le fonctionnaire figure.

2. Le gouverneur général peut déléguer, avec l'assentiment du ministre de l'Intérieur et des Finances du Reich les pouvoirs qui lui sont délégués par le §1.

3. Pour les cas particuliers, je me réserve le droit de décider personnellement, également pour les fonctionnaires touchés par les §§ 1 et 2.

Les fonctionnaires du ressort du Reichsfuhrer SS et Chef de la Police allemande au Ministère de l'intérieur et les fonctionnaires du service de protection de la frontière douanière ne font pas partie du ressort du gouverneur général dans le sens du présent décret.

Quartier Général du Fuehrer, le 20 Mai 1942.

Le Fuehrer
Signé : Adolf Hitler

Le Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie du Reich
Signé : Dr. Lammers

H0744 - 0010

Copie de document - 686.PS (USA - 305)

Copie Chanc. du Reich 26272 B

D é c r e t

du Führer et Chancelier du Reich en vue de la consolidation du germanisme.

En date du 7 Octobre 1939.

Les conséquences du traité de Versailles sont écartées. La Grande-Allemagne est ainsi en mesure de prendre et d'établir dans son espace vital des êtres allemands jusqu'ici obligés de vivre a l'étranger et d'organiser, dans sa zone d'intérêts, l'emplacement des groupes ethniques de telle sorte qu'ils soient séparés par de meilleures lignes de démarcation. Je charge le Reichsführer SS de l'exécution de cette tâche d'après les dispositions suivantes:

1.

D'après mes directives, le Reichsführer est chargé:

1. De ramener dans le Reich les Allemands du Reich ou de la nation allemande entrant en ligne de compte pour un retour définitif dans le Reich.
2. D'écarter l'influence nocive de groupes de la population étrangers à la nation qui constituent un danger pour le Reich et la communauté nationale allemande.
3. D'organiser de nouvelles régions de colons allemands par des transferts de personnes, particulièrement par l'établissement à demeure des Allemands du Reich et de la nation allemande rentrant de l'étranger.

H0744 -0011

Le Reichsführer SS est habilité à prendre toutes les dispositions et mesures administratives d'ordre général nécessaires à l'exécution de sa mission.

Pour s'acquitter des tâches prévues au No 2 du §1, le Reichsführer SS peut assigner des lieux de résidence déterminés aux éléments de la population entrant en ligne de compte.

11.

Dans les pays occupés antérieurement polonais, le chef de l'administration "Nord-Est" s'acquitte de la mission confiée au Reichsführer SS d'après les ordres généraux de celui-ci. Le chef de l'administration "Nord-Est" et les échelons administratifs subordonnés des districts militaires sont responsables de l'exécution . Leur mesures

suite p.6a

H0744-0012

doivent être adaptées aux besoins de la direction militaire.

Les personnes chargées de missions particulières pour l'accomplissement de ces tâches ne sont pas soumises, en cette qualité, à la juridiction de la Wehrmacht.

III.

Dans la mesure où il s'agit de la création de nouveaux éléments paysans allemands, les tâches confiées au Reichsführer SS seront remplies par le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du Reich d'après les dispositions générales du Reichsführer SS.

Pour le reste sur le territoire du Reich allemand, le Reichsführer SS utilise, pour sa mission, les autorités et les institutions du Reich, des pays et des communes ainsi que les corporations publiques et les sociétés de colonisation existantes.

Dans le cas ou l'entente exigée par la législation et l'administration ne pourrait être obtenue entre le Reichsführer SS et la plus haute autorité du Reich - dans la zone d'opération, le chef de l'armée - sur une mesure à prendre ma décision devra être demandée par le canal du ministre du Reich Chef de la Chancellerie du Reich.

IV

Les négociations avec des services officiels ou des autorités de l'étranger, de même qu'avec des membres de la nation allemande, tant que ces derniers sont encore à l'étranger doivent être conduites d'accord avec le ministre des Affaires étrangères du Reich.

V.

Dans la mesure où du terrain est nécessaire pour le

H0744 - 0013

retour à demeure, sur le territoire du Reich, de membres du Reich ou de la nation allemande résidant à l'étranger, il faut appliquer la loi sur l'attribution de terrains en faveur de la Wehrmacht en date du 29 mars 1935 (J.Off.du Reich 1 P 467) et ses dispositions d'application.

Les tâches du Service du Reich pour l'attribution de terrains sont assumées par un service désigné par le Reichsführer SS

suite p. 7

H0744 - 0014

VI.

Le ministre des Finances du Reich met à la disposition du Reichsführer les ressources nécessaires à l'exécution des mesures.

Berlin le 7 Octobre 1939

Le Führer et Chancelier du Reich

Signé: Adolf Hitler

Le président du conseil des ministres

pour la défense du Reich

Signé: Goering

Generalfeldmarchall

Le ministre du Reich et Chef de la Chancellerie

Signé: Dr. Lammers

Le Chef de l'Oberdommando de la Wehrmacht

Signé: Keitel

H0744 - 0015

Copie de document: 710 - PS (USA - 509)

Berlin le 7...1941

Le Maréchal du Reich Grand-Allemand
Délégué au Plan de 4 Ans
Président du Conseil des Ministres
pour la défense du Reich

au

Chef de la Police de Sécurité et de la Sûreté
Chef de groupe SS H e y d r i c h
Berlin.

Pour compléter la mission que je vous ai déjà confiée par décret du 24.1.39 de donner une solution aussi favorable que possible et adaptée à la situation actuelle, à la question juive par voie d'émigration ou d'évacutation, je vous charge par la présente, de prendre toutes les mesures d'organisation et d'ordre spécial et matériel nécessaires à une solution d'ensemble de cette question juive dans la zone d'influence allemande en Europe.

Si la compétence d'autres instances centrales est touchée, les dites instances participeront à la tâche.

Je vous prie en outre de me soumettre a bref délai un projet d'ensemble de mesures préalables d'organisation, d'ordre matériel et spécial en vue de la réalisation de la solution définitive envisagée pour la question juive.

Signé: G o e r i n g

H0744 - 0016

Copie de Document No 647 - PS (USA 135)

Page 1, 2, 8

Affaire secrète de commandement

Affaire de Chef

Commandement supérieur de la Wehrmacht

Quartier général du Fuehrer, le 13 Mars 1941

WPST / Abt. L (IV/Qu)

44123/41 g.K. Chefs

5. Expéditions
4eme.Expédition

Référence : WFST/Abt. L (I) No 33408/40
g.K. Chefs du 18. 12. 40.

Directives sur les territoires spéciaus relativement à l'ordre no 21

(Cas Barberousse)

1. Zone d'opérations et puissance exécutive.

1.) En Prusse Orientale et dans le Gouvernement général les dispositions et les réglements valables à l'intérieur de la Wehrmacht pour une zône d'opérations en vue de l'approvisionnement seront mises en vigueur par l'OKW 4 semaines au plus tard avant le commencement des opérations. L'OKH dépose la proposition en temps voulu après accord avec le Commandement supérieur de l'aviation.

Une déclaration de la Prusse Orientale et du Gouvernement général comme zone d'opération de l'armée de terre n'est pas envisagée. Par contre le Commandement supérieur de l'Armée de terre est autorisé en raison des décrets non publiés du Fuhrer du 19 et du 21.10.1939, à ordonner les mesures qui sont necessaires à l'accomplissement de sa mission

H0744 - 0017

militaire et à la sécurité de la troupe. Il peut transférer cette autorisation aux commandants des groupes d'armées et des armées. Des ordonnances de cette nature ont la priorité sur toutes les autres obligations et sur les ordres des services civils....

Le Chef du Commandement
supérieur de la Wehrmacht
sign : K e i t e l

10 suite

H0744 - 0018

Bulletin des Lois du Reich de 1942, Tome I. No 40

édité à Berlin, le 21 avril 1942.

Ordonnance en vue de l'exécution du décret du Fuehrer sur les Délégués généraux à l'Emploi de la main d'oeuvre.

En date du 27 Mars 1942

En exécution du décret du Fuehrer du 21 mars 1942 (Bulletin des Lois, du Reich I, P 179) instituant un Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre, j'ordonne ce qui suit :

1. Mes groupes d'affaires pour l'Emploi de la main-d'oeuvre (circulaire du 22 octobre 1936 / St. M. Dev. 265) sont dissous. Leurs attributions (Fourniture et répartition de la main-d'oeuvre, réglementation des conditions de travail) sont assumées par le Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre, qui m'est immédiatement subordonné.

2. Le Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre est chargé de réglementer les conditions du travail (politique des salaires) de la main-d'oeuvre employée dans le territoire du Reich d'après les besoins de l'emploi de la main-d'oeuvre.

3. Le Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre est un organe du Plan de quatre ans. Dans la mesure où il y a lieu d'introduire un droit nouveau ou de changer celui qui existe, il doit me faire les propositions correspondantes.

4. Le Délégué général à l'emploi de la main-d'oeuvre dispose pour l'accomplissement de sa tâche des droits que le Fuehrer m'a transférés de donner des instructions aux autorités suprêmes du Reich, à leurs services subordonnés, comme aux services du Parti et à leurs ramifications et à leurs

H0744-0019

groupements affiliés, au Reichsprotektor, au Gouverneur général, aux commandants militaires et aux chefs de l'administration civile.

Les ordonnances et les instructions d'importance primordiale doivent m'être soumises auparavant.

Berlin, le 27 Mars 1942.

Le Délégué pour le Plan de quatre ans.

11 suite

H0744 - 0020

Bulletin des Lois du Reich, T. I, Nr. 40

édité à Berlin, le 21 Avril 1942.

Décret du Fuehrer du 21 Mars 1942 instituant un Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre.

L'utilisation de la main-d'oeuvre nécessaire à toute l'économie de guerre et particulièrement à l'armement réclame une direction ordonnée et unitaire, correspondant aux exigences de l'économie de guerre, de toute la main-d'oeuvre disponible y compris les étrangers recrutés et les prisonniers de guerre, ainsi que la mobilisation de toute la main-d'oeuvre encore inutilisée dans le Grand Reich allemand y compris le Protectorat et le Gouvernement général, et dans les territoires occupés.

Cette tâche sera remplie par le Reichsstatthalter et le Gauleiter Fritz Sauckel en qualité de Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre dans le cadre du Plan de quatre ans. En cette qualité il dépend immédiatement du Délégué au Plan de quatre ans.

Le Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre dispose pour l'exécution de sa tâche des sections III (salaire) et V (emploi de la main-d'oeuvre) du Ministère du Travail du Reich et de leurs services subordonnés.

Quartier général du Fuehrer, le 21 Mars 1942

Le Fuehrer
Adolf Hitler
Le Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie
Dr. Lammers
Le Chef du Commandement supérieur de la Wehrmacht.
Keitel.

H0744-0021

1903 - PS

Extrait de : U.S.A - 206

Dispositions, ordonnances, communiqués, Vol. II.

Edité par la Chancellerie du Parti
Imprimerie centrale de la NSDAP, Frz. Eher, suc.r
S.a.n.l., Munich

Décret du Fuehrer pour l'application du décret instituant un Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre.

Le décret du Fuehrer sur l'extension des pleins pouvoirs du Délégué général à l'Emploi de la main d'oeuvre est promulgué ci-dessous : "Décret du Fuehrer pour l'application du décret du 30 septembre 194? instituant un délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre. J'autorise le Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre, Reichsstatthalter et Gauleiter Fritz Sauckel, à prendre d'après son appréciation, aux fins d'exécution de mon décret du 21 Mars 1942 (Bulletin des Lois du Reich, I P. 179) instituant un Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre, dans le Grand Reich allemand y compris le Protectorat ainsi que dans le Gouvernement général et dans les territoires occupés, toutes mesures de nature à assurer en toutes circonstances l'emploi ordonné de la main-d'oeuvre pour l'économie de guerre de l'Allemagne. Il peut dans ce but nommer auprès des services de l'administration militaire et civile des délégués. Ceux-ci dépendent directement du Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre. Pour l'exécution de leurs tâches ils peuvent envoyer des instructions aux services militaires et civils compétents pour l'emploi de la main-d'oeuvre et la politique des salaires.

H0744 - 0022

Les dispositions de détail seront prises par le Délégué général à l'Emploi de la main-d'oeuvre. Quartier général du Fuehrer, le 30 Septembre 1942.

Le Fuehrer

sig. Adolf Hitler

Le Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie

Sig : Dr Lammers

Le Chef du Commandement supérieur de la Wehrmacht

sig. Keitel"

H0744-0023

Copie de document : 1526 - PS (USA 178)

Copie III

Prof. Dr. Wolodymyr Kubijowytsch
Chef du Comite principal ukrainien.

A

A Cracovie, fevrier 1943

Monsieur le Gouverneur général
Ministre du Reich Dr Frank.
Excellence,

Conformement a votre desir, je vousenvoie cette lettre dans laquelle je voudrais représenter brièvement les desagrements et les incidents penibles qui sont provoques par une situation particulièrement difficile de la population ukrainienne dans le Gouvernement général. Ce qui concerne les relations germano-ukrainiennes et la situation générale du peuple ukrainien, je l'ai déjà resumé dans la lettre que j'ai adressée au Secretaire d'Etat Dr Buchler et qui vous est aussi connue. J'y ai avant tout mis l'accent sur l'inquietude provoquee dans la population ukrainienne par l'incertitude de son avenir national dans l'Europe nouvelle - Je voudrais ici citer quelques cas concrets et y joindre mesreflexions a ce sujet.

...

H0744 - 0024

Copie de Document : 1061 - PS (USA. 275)

II

.... On constata bientôt que malgré cette concentration des Juifs tous les dangers n'etaient pas ecartes. Pour des raisons de securite il fut necessaire d'enlever tous les Juifs de la ville de Varsovie. Le premier grand transfert eût lieu dans la periode allant du 22 juillet au 3 octobre 1942. On procéda alors au transfert de 310.322 Juifs. En janvier 1943 une operation de transfert eut lieu à nouveau, dans laquelle furent compris 6.500 Juifs en tout.

En janvier 1943 le Reichsfuehrer SS, à l'occasion de sa visite à Varsovie, donna au chef des SS et de la police du district de Varsovie, l'ordre de transferer à Lublin les entreprises d'armement et de défense nationale se trouvant dans le Ghetto, avec la main d'oeuvre et lesmachines. L'exécution de cet ordre se revela tres difficile car les chefs d'entreprise aussi bien que les Juifs s'opposèrent par tous les moyens possibles à ce transfert. Le chef des SS et de la police se décida en conséquence à poursuivre par la force le transfert des entreprises au moyen d'une grande opération prevue pour trois jours. Les preparatifs et l'ordre d'exécution en vue de cette grande operation avaient été pris par mon predecesseur. Moi-meme, j'arrivai à Varsovie le 17 avril 1943 et je pris en main la conduite de la grande operation le 19.4.43 a 8 heures apres que l'operation elle-meme eut commence ce jour la a 6 heures.....

Le Chef des SS et de la Police
du district de Varsovie
Sign : Stroop
Chef de brigade des SS
major.general de la Police

H0744 - 0025

Copie de Document L - 18 (USA - 277)

Secret d'Etat.

Le Chef des SS et de la Police
du district de Galicie
Tgb. No.:42/43 g.R. -Ch/Fr. -

Juin 1943
2 Expéditions
1ère expédition

Conc.: Solution de la question juive en Galicie
Ref.: Rapport ci-joint
Ci-joint: 1 rapport (3 expéditions)
1ère expédition (reliée)

Au

Chef supérieur des SS et de la Police pour l'Est,
Chef supérieur de groupe SS et général de police,
KRUEGER - o.V.i.A. -
CRACOVIE .

Dans l'annexe je vous communique le rapport final comme 1ère expédition au sujet de la solution de la question juive en Galicie en vous priant d'en prendre connaissance.

signé: KATZMANN
Chef de groupe SS
et lieutenant général de police.

Page 4, 5

... Après que j'eusse constaté dans des cas de plus en plus nombreux que les Juifs avaient su se rendre indispensables chez leurs employeurs en leur procurant des marchandises rares etc., des mesures tout à fait draconiennes ont dû être prises de notre côté. Il a fallu cependant faire la constatation extrêmement pénible que les Allemands employés ici, particulièrement ce qu'on appelait les firmes spéciales ou les "hommes de confiance mal famés" faisaient le marché noir le plus insensé avec les Juifs. On eut connaissance de cas dans lesquels des Juifs, pour obtenir une carte de travail quelconque, non seulement ne demandaient aucun salaire mais versaient meme encore couramment de l'argent. De plus l'"es-

H0744 - 0026

prit d'organisation" des Juifs prit pour leurs "employeurs" une proportion si catastrophique, qu'il fallut, dans l'intérêt du prestige de l'Allemand, intervenir énergiquement.

Comme l'administration n'était pas a même pour métriser ce chaos et se montrait trop faible à cet égard, toute la question de l'utilisation de la main-d'oeuvre juive fut rapidement prise en charge par le chef des SS et de la police. Les bureaux de placement juifs existants, occupés par des centaines d'israelites

- suite 17 -

H0744 - 0027

furent dissous. Tous les certificats de travail émanant de firmes et de services furent déclarés sans valeur et les cartes délivrées par les inspections du travail aux Juifs furent revalidées par le cachet des services de police.

Au cours de cette opération on saisit de nouveau des milliers de Juifs qui se trouvaient en possession de fausses cartes ou qui avaient usurpé leurs cartes de travail sous tous les prétextes possibles. ...

H0744 - 0028

Copie de document : 2220 - PS - USA - 175

Le Ministre du Reich et Chef de la Chancellerie du Reich

Berlin, W 8, le 17 Avril 1943
Vossstrasse 6
act. aux Armées.

Rk. 318 D g III Secret

Au Reichsfuehrer-SS et Chef de la Police allemande
Monsieur Himmler

Objet: Situation dans le Gouvernement général.

Monsieur le Reichsfuehrer:

Au cours de notre conférence du 27 Mars dernier, nous avions décidé qu'il fallait préparer, au sujet de la situation dans le gouvernement général, des documents écrits, sur lesquels pût s'appuyer notre entretien commun avec le Fuhrer, entretien qui avait été projeté par nous.

Les pièces, réunies dans ce but par l'Obergruppenfuehrer SS Krueger, vous ont déjà été envoyées directement. Grâce à ces pièces, j'ai fait dresser une liste qui, résument les principaux points de ces pièces, les dispose clairement et aboutit à l'indication des mesures à prendre.

La liste a été pointée avec l'Obergruppenfuehrer Krueger et été pleinement approuvée par lui. Je vous en adresse un e exemplaire par la présente.

Un nouvel entretien à ce sujet ne me parait nécessaire que si vous ou le Reichsleiter Bormann aviez de sérieuses objections à faire concernant le contenu de la liste.

Je vous prie de me faire savoir bientôt, si ceci est le cas ou non.

Heil Hitler !
Votre très dévoué
signé: Dr. Lammers

H0744 - 0029

Copie jointe à Rk. 318 D g III Aux Armées, le 12 Avril 1943

Secret

Objet : Situation dans le Gouvernement général.

A. Tâches de l'administration allemande dans le Gouvernement général.

Les tâches de l'administration allemande dans le gouvernement général sont les suivantes :

1.) Dans le but d'assurer la nourriture du peuple allemand, augmenter la production agricole et s'en emparer si possible entièrement ; donner des rations suffisantes à la population locale, employée à des travaux intéressant la conduite de la guerre et, le reste, le prendre pour la Wehrmacht et l'Allemagne.

2.) La main d'oeuvre de la population du gouvernement général ne l'employer qu'à des travaux intéressant la conduite de la guerre et celle qui n'est pas utile sur place la mettre à la disposition du Reich.

3.) Fixer les Allemands dans les territoires du Gouvernement général et, en particulier, attribuer une résidence dans les districts de la frontière de l'Est ou ailleurs à ceux qui ont été expulsés une première fois, afin que nous puissions garder nous-mêmes ces districts-frontière.

4.) S'assurer du territoire du Gouvernement général comme passage pour le ravitaillement du front oriental.

5.)Enrôler, autant que possible, des troupes parmi la population polonaise pour la lutte armée contre le bolchivisme.

B. Fausses routes prises pour l'exécution de ces tâches.

l'administration allemande du gouvernement général a manqué dans une très large mesure à ses tâches, indiquées sous la

H0744 - 0030

lettre A. Bien qu'il ait été possible, en 1942, de livrer à la Wehrmacht et au Reich une fraction relativement assez élevée de produits agricoles, soit 90 % de ce qui avait été prévu, et de répondre d'une façon générale, aux demandes de main-d'oeuvre pour le Reich, il faut toutefois considérer deux choses :

H0744 -0031

1) Ces livraisons ont eu lieu pour la première fois en 1942, auparavant, il n'avait été livré que 40.000 tonnes de céréales panifiables pour la Wehrmacht

2) On a omis, surtout de créer, avant l'exécution de ces prestations, les conditions économiques, politiques et d'organisation indispensables, si l'on veut éviter que ces prestations ne mènent à un ébranlement des conditions générales, d'où pourrait naître, avec le temps, une situation chaotique à tous points de vue. Cette défaillance de l'administration allemande s'explique, d'une part, par le système de l'activité administrative et gouvernementale allemande dans le gouvernement général, incarné personnellement par le gouverneur général et, d'autre part, par le manque de directivess politiques dans toutes les questions décisives concernant le gouvernement général.

I.) Esprit de l'administration allemande dans le gouvernement général.

Dès le début, les efforts du gouverneur général tendirent à faire du gouvernement général un Etat qui, entièrement indépendant du Reich, aurait même sa propre existence. Le gouverneur général se nomme lui-même chef de l'Etat (voir son procès de divorce) et a recu, dans son entourage, le comte italien Fossombrone en quelque sorte comme un représentant diplomatique de l'Italie. De nombreux voyages à l'Etranger, à caractère officiel, devaient servir à confirmer encore à l'Etranger la position ainsi comprise du Gouverneur général.

II.) Directives politiques manquées

1) Economie

l'accomplissement de la tâche indiquée sous A 1) exige, avant tout, une structure économique adéquate ainsi qu'une

H0744 - 0032

direction économique d'Etat austère et propre en écartant, autant que possible, entièrement la contrebande et le marché noir. Ceci suppose avant tout, la main-mise sur toutes les récoltes et leur rationnement officiel, la fermeture de toutes les entreprises

H0744 - 0033

industrielles, qui ne sont pas utiles à l'économie de guerre et le souci d'une direction économique propre dans les entreprises utiles à la conduite de la guerre.

L'administration allemande n'a pu, en aucune facon, venir à bout de ses exigences.

En ce qui concerne le rationnement des produits alimentaires, il a fallu exiger tout d'abord durant l'été 1942, pour le Reich et la Wehrmacht, un contingent de 750.000 tonnes de céréales panifiables, pour essayer d'établir un bilan de produits alimentaires et dresser par la même occasion, un état civil qui, entre temps, n'a pas donné de résultat positif. La main-mise sur la récolte n'a même pas permis la livraison totale du contingent prévu pour le Reich et la Wehrmacht.

3.) <u>traitement de la population polonaise</u>.

Ne peut être satisfaisant que si le direction administration et économique est propre et ordonnée. C'est uniquement à cette condition qu'il est possible, d'une part, de traiter sévèrement et au besoin avec une extrême rigueur la population polonaise, et d'autre part, de se montrer magnanimes et de donner à la population une certaine satisfaction, en lui accordant certaines libertés, d'ordre culturel surtout. A défaut de cette condition, la sévérité ne peut que renforcer la résistance et la bienveillance saper le prestige allemand. Il ressort de ce qui précède, que cette condition fait défaut. Au lieu de s'efforcer de créer cette condition, le Gouverneur général inaugure une politique d'encouragement de la vie culturelle de la population polonaise qui, étant donné les circonstances actuelles, dépasse déjà le but visé et qui, rapprochée de notre situation militaire durant l'hiver dernier, ne pourra être interprétée que comme une faiblesse de notre part et ne saurait atteindre que le but contraire au but envisagé.

H0744-0034

4.) Rapports entre la population d'origine allemande et la population polono-ukrainienne sur le territoire du Gouvernement général.

Les cas sont nombreux, dans lesquels l'administration allemande a fait passer, dans le Gouvernement général, les intérets de la population d'origine allemande après ceux des Polonais et des Ruthènes, dans le but de gagner ces derniers à notre canal. On prétendit qu'ailleurs des personnes d'origine allemande n'avaient pas été transférées immédiatement en qualité de colons, mais de travailleurs agricoles pour la durée de la guerre. Des bases juridiques, pour la confiscation des biens polonais, n'ont pas encore été créées. Il n'a été mis aucun frein à un plus mauvais traitement infligé aux travailleurs d'origine allemande par les chefs d'entreprises polonais. On toléra que des Allemands du Reich ou de Pologne fussent mal soignés et à un tarif élevé par des médecins polonais, dans des hopitaux polonais. Dans les villes d'eaux allemandes du Gouvernement général, l'hébergement d'enfants allemands du Reich, évacués de territoires soumis aux bombardements, et de combattants de Stalingrad se heurta à toutes sortes de difficultés, tandis que des étrangers à notre race séjournaient là-bas.

Les grands projets de colonisation dans le district de Lublin en faveur des Allemands (d'origine) auraient pu être exécutés sans heurts, si le Commissaire du Reich, pour l'établissement du peuple allemand, avait trouvé auprès de l'administration l'aide et la coopération nécessaires. Les précautions nécessaires avaient été prises d'avance pour ménager la population polonaise.

H0744-0035

Etant donné la situation qui vient d'être décrite, on est obligé d'admettre que tout ceci ne pouvait qu'affaiblir à nouveau le prestige allemand et nuire aux intérets allemands.

5.) Sécurité.

La résistance polonaise a pour but de contrecarrer l'organisation de l'administration allemande, d'amener la population à commettre des actes de violence irréfléchis, de préparer des troubles intérieurs et de provoquer, éventuellement, un mouvement général d'insurrection, qui serait susceptible, de couper les voies de ravitaillement de notre front oriental.

H0744 - 0036

Les dirigeants de ce mouvement de résistance, qui s'est développé en attendant la création de formations à caractère militaire, ne font partie presqu'exclusivement que de l'élite polonais. Une grande partie des 50.000 anciens officiers polonais, en outre des avocats, desingénieurs diplomés, des chimistes, des médecins, des professeurs, des instituteurs, des curés, des propriétaires terriens et des commerçants forment le noyau du mouvement. Une partie non négligeable d'entre eux travaille, sur l'ordre du mouvement de résistance, "loyalement" dans les services administratifs allemands, pour pouvoir, de cette manière, se bien renseigner et découvrir les points faibles devant servir comme points de départ à leur travail subversif.

Etant donné la situation, il convient d'observer la plus grande prudence et la plus grande réserve à l'égard de la vieille élite polonaise et un compromis avec elle serait déplacé. Le désir exprimé par l'administration de prendre connaissance, au préalable, des mesures de police contre le mouvement de résistance, ne peut être appliqué, en raison de ce qui vient d'être exposé. L'expérience a prouvé que des mesures, qui avaient été auparavant avec l'administration, étaient parvenues à la connaissance du mouvement de résistance et n'avaient eu, par conséquent, aucun succès.

Tandis qu'au début le Gouvernement général s'élevait contre la police encasernée qui ne représentait pour lui qu'une troupe de parade inutile, on réclame maintenant, de tous cotés, la police. Son intervention s'est étendue même au-delà de son véritable domaine, afin de combler les buches qui, par suite de la défaillance de l'adminis-

H0744-0037

tration générale, se sont ouvertes dans différents domaines.

C. Conséquences.

Le système administratif personnifié par Le Gouverneur général et la défaillance effective de l'administration générale allemande dans les domaines les plus divers et d'importance capitale ont

H0744 – 0038

non seulement ébranlé la confiance et le désir de travail de la population du pays, mais provoqué également une union populaire étroite anti-allemande des Polonais, dont la société est pourtant si profondément divisée et qui durant toute leur histoire ont toujours été en désaccord entre eux. Un milieu fictif manque de bases solides, qui seules permettent une exécution durable des prestations, que le Reich exige du gouvernement général, ainsi que des buts qu'il veut lui voir réaliser. La non exécution de la tache, qui avait été confiée à l'administration générale, devait fatalement avoir pour effet, comme ceci a été le cas par ex. pour la question de l'établissement des éléments d'origine allemande (voir B. II 4.), que d'autres services administratifs (Commissaire du Reich pour l'établissement des Allemands et Police) s'occupassent de ces tâches. Ceci provoqua très souvent des frictions et des oppositions entre les différents services allemands du Gouvernement général, ce qui ne pouvait avoir que de graves répercussions dans le Gouvernement général, en ce qui concerne l'attitude de la population et le prestige allemand. Etant donné ce qui précède, il existe le danger que la situation dans le Gouvernement général n'amène un état de choses chaotique, si un changement radical et complet n'intervient pas bientot.

3.) <u>Mesures dans le domaine de la direction politique et de l'administration</u>.

En plus des mesures à prendre dans le domaine personnel, la principale condition, à l'assainissement de la situation dans le Gouvernement général, est constituée par la poursuite constante d'une ligne de

H0744 - 0039

conduite politique claire et par une administration s'y conformant et ayant un but bien défini. Au paragraphe B, il a été dit, d'une manière générale, de quoi il s'agit. Le problème essentiel de l'administration est constitué, d'après ce qui a été exposé au dit paragraphe, par un ordre énergique à introduire dans le domaine économique.

H0744-0040

Uniquement de cette facon on pourra jeter les bases qui ne rendront pas impossible la solution de tous les autres problèmes. Si ces bases sont jetées, les autres problèmes ne constitueront plus des obstacles insurmontables. De cette manière, le point de départ sera également établi pour fixer la tâche, indiquée au paragraphe A 5 et non encore commencée, de recruter, parmi la population, des troupes pour la lutte armée contre le bolchévisme.

H0744 - 0041

Document N° 437 PS U.S.A. 610

Sommaire :

I.) Traits politiques du peuple polonais
(Page 3 à 7)

II.) La nation polonaise sous la conduite allemande
(Page 7 à 15)

III.) Possibilites de faire participer la nation polonaise à la lutte defensive active contre le bolchévisme
(Page 15 à 19)

IV.) Declaration des "Organisations militaires polonaises du mouvement Miecz 1 Pluz" relativement à la participation militaire de la nation polonaise à la lutte defensive contre le bolchevisme
(Page 19 à 23)

V.) Mesures ayant pour but d'amener la nation polonaise à la lutte effective contre le bolchevisme
(Page 24 à 39)

H0744-0042

Le Gouverneur General

19 juin 1943

S E C R E T

Mon Fuehrer,

Dans la lutte la plus gigantesque de tous les temps à laquelle le peuple allemand, combattant pour ses droits vitaux, prend part sous votre commandement, les soldats allemands, au cours d'une incomparable course triomphale, ont conquis au prix de leur sang de vastes territoires de l'Europe. Sur vos ordres - et autrement que dans d'autres guerres - ces regions ont ete mises immediatement au service de la continuation et de la fin victorieuse de la guerre de la liberté européenne. Grâce aux efforts intensifs de l'administration civile du Gouvernement General aussitôt après la conclusion victorieuse de la campagne de Pologne il a été toujours davantage possible d'apporter a l'Europe combattante une importante contribution

H0744-0043

au renforcement de son independance au point de vue du ravitaillement, de monter dans le Gouvernement Général une industrie d'armement susceptible d'extension, d'amener aux usines d'armement et à toutes les entreprises importantes du Reich des millions de travailleurs et finalement de transformer le Gouvernement General lui-même en une zone militaire en y construisant des routes et des chemins de fer. Tout ce qui a été fait jusqu'a aujourd'hui confirme le succès et l'exactitude des mesures ordonnées par vous.

La continuation de la guerre et la necessite d'etendre tous lesprojets sur une longue duree de l'utilisation de ces territoires posent - en tenant compte des experiences déjà faites - la question de savoir si la modification des methodes de traitement des peuples etrangers peut permettre d'intensifier encore le travail des regions occupees dans l'interêt de l'Allemagne.

La declaration de la "Federation des Organisations Militaires du mouvement Miecz I Pluz", qui sur votre ordre m'a été envoyée pour avis, par le Ministre du Reich Chef de la Chancellerie du Reich me fournit l'occasion de

H0744-0044

prendre position comme suit sur la question du traitement politique du peuple polonais.

1.) Traits politiques du peuple polonais.

Au cours de l'histoire la masse du peuple polonais n'a eu que rarement d'influence sur ses chefs et encore cette influence était-elle insignifiante. Se desinteressant dans son immense majorite des questions politiques à l'ordre du jour et - particulièrement sous l'influence de l'Eglise Catholique - elevé dans l'esprit de patience, le peuple polonais a abandonné la conduite de ses destinees entre les mains d'un petit groupe de seigneurs, caste vivant sans contact avec lui, et, se contentant du strict minimum, gagne sa vie d'une manière généralement misérable. Ces seigneurs polonais guides par la plupart par la soif égoïste du pouvoir économique et politique et remplis du prétentieux orgueil du pouvoir, se souciaient fort peu d'etablir dans le pays l'ordre et la justice. Ils ne purent donc jamais atteindre à une unite politique basee sur le peuple. Par suite de leurs pretentions orgueilleuses en politique etrangère

H0744 – 0045

l'ancienne Pologne et surtout l'Etat polonais de 1918 etaient en mauvais termes avec presque tous les peuples et Etats voisins.

Dans ces conditions l'aspiration à l'independance du peuple polonais ne pouvait pas avoir de succès durable. Ses chefs politiques ont assurément reussi à faire echec aux tentatives faites avant la guerre mondiale par l'Allemagne, l'Autriche et la Russie pour lier a leurs Etats l'élement polonais. Dans la Galicie autrichienne le peuple polonais a même reussi - bien qu'il ne soit là qu'une minorite numerique - à obtenir la maitrise au point de vue administratif. Abstraction faite de l'armee et de certains postes importants, il y a place, à cette epoque parlementaire, presque tous les fonctionnaires, employes des services publics et instituteurs. Dans cette région, dont l'administration pouvait puiser dans les riches ressources d'impôts des autres pays autrichiens, il ne manquait aux polonais que l'union politique avec leurs frères de race restes sous la domination prussienne ou russe. Cette situation favorable des polonais en Galicie eut certainement comme conséquence un affaiblissement de

H0744 – 0046

son aspiration à l'independance nationale. Bien que sa presse par moments, propageat l'idee du retablissement d'une Pologne independante dans les frontières anciennes, on laissait aux polonais vivant sous l'autorite russe et sous l'autorite allemande le soin de preparer activement la realisation de ce desir. Aujourd'hui encore le polonais de Galicie manifeste à l'egard de ce developpement politique une attitude bien moins radicale et active dans cette lutte populaire que le polonais des autres parties du Gouvernement General. Il est aussi dans toutes ses couches moins accessible aux influences bolchevistes. L'Etat grand polonais, crée après la guerre mondiale et qui doit son existence à une decision unilaterale basee sur des notions fausses d'ethnographie dans les regions reclamees par lui et sur la volonte des puissances de l'Ouest de maintenir affaiblie l'Allemagne, ne correspondait toujours pas, malgre ses frontières de l'Est et de l'Ouest, aux plans de grande Pologne etablis par ses chefs politiques depeints plus haut. Bien que les frontières atteintes en 1919 depassassent les limites du sol habite par des polonais, ces elements n'abandonnèrent jamais le rêve d'une grande Pologne allant de la Mer Baltique a la Mer Noire.

H0744 - 0047

Ils perdirent complètement de vue que l'Etat qu'on leur donnait n'avait jamais été un territoire uniquement polonais, mais qu'y habitaient des minorités considérables des peuples voisins.

La faible équipe de chefs qui représentaient l'Etat Polonais de 1918 à 1939, ne serait-ce que par leur attitude bien connue envers les minorités confiées à leur garde, n'a pas répondu à cette prétention de diriger le pays. Mais cette équipe devait aussi aller à un échec dans le domaine de la politiqueintérieure orientée la plupart du temps vers la satisfaction complète d'avantages personnels et à cause du peu d'empressement à soutenir le droit fondamental à une vie digne d'être vécue socialement et économiquement pour un peuple patient confié à sa conduite. L'administration allemande dans le territoire de l'ancien Etat Polonais, pour autant que ce territoire n'a pas été incorporé au Reich au titre de sol spécifiquement allemand, termine ainsi un développement historiquement nécessaire à la fin duquel la création, l'assouvissement et la constitution d'un foyer de trouble gênant le bien-être de toute l'Europe à l'Est de ce même continent représentant la mission et le but, particulièrement aussi pour le bien de ses habitants.

H0744-0048

L'accomplissement de cette tâche constitue par son importance une contribution au nouvel ordre de l'Europe dont on ne saurait se passer.

II.) La nation polonaise sous la direction allemande.

Pour l'administration allemande qui entra en fonction après l'institution du gouvernement général fin octobre 1939, l'une des taches les plus importantes était, selon ce qui précède, d'écarter l'ancienne classe dirigeante polonaise qui exercait une influence néfaste pour tout le pays et pour l'organisation de l'Europe, et de l'amener à une attitude et une activité compatibles avec les intérets supérieurs. Mais tous les efforts pour l'organisation de l'espace nouvellement conquis devaient rester condamnés à l'échec, si l'on ne réussissait pas à arracher la masse des ouvriers et des paysans polonais à l'apathie que leurs anciens dirigeants avaient tolérée et même favorisée, et à provoquer chez eux une activité créatrice.

On a pu constater en premier lieu qu'une partie assez importante des paysans et des ouvriers polonais espèraient que la domination allemande apporterait une amélioration à leurs conditions de vie.

H0744 - 0049

C'est pourquoi ils commencèrent par accueillir favorablement l'activité allemande. Par suite de leur indifférence politique la masse des ouvriers polonais pouvait à l'aide d'une nourriture à peu près suffisante et d'un traitement approprié être dirigée sans grande difficulté et mise au service des intérets allemands. La haute société qui intérieurement refusait énergiquement la domination allemande, et la bourgeoisie polonaise qui à vrai dire était peu importante, s'intéressaient et s'intéressent par contre bien plus à la politique. Malgré leur attitude hostile, la plus grande partie de la bourgeoisie et la haute société polonaises purent au cours des premières années de l'existence de gouvernement général être influencées de telle sorte qu'elles mirent leur capacité de travail au service des intérets allemands. Ce n'est pas par instinct de conservation qu'elles furent finalement poussées à observer une attitude légale, sinon loyale. Il est vrai qu'il est toujours arrivé que de petits groupes polonais, sans songer à leur propre sort, se sont pour des raisons purement nationalistes, activement opposés à la domination allemande, sans que leur activité ait amené de difficultés particulièrement importantes.

H0744 - 0050

Conformément aux proclamations faites lors de l'institution du gouvernement général, proclamations d'après lesquelles les Polonais devaient vivre selon leurs coutumes, conserver leur caractère polonais et pourraient gagner leur pain en travaillant sous une domination juste la masse des Polonais vit au début la possibilité d'organiser une existence propre et digne à leur point de vue. Le moral de la masse du peuple polonais a été défavorablement affecté par l'abaissement public de toute la nation polonaise qui souvent avait seulement été induite en erreur, abaissement qui avait porté préjudice à leur sentiment national, par l'incorporation de certaines parties de la population polonaise au territoire du Reich, par l'exclusion d'autres groupes de population (par ex. les Ukrainiens et les Ruthènes blancs) du territoire polonais et par la séparation de groupes de population que les Polonais considéraient comme des compatriotes (par ex. les Goraliens). L'action relative aux groupes éthniques allemands qui n'a pas toujours été conduite habilement du point de vue technique, a eu la même influence. Mais sans la propagation de tendances nationalistes, toutes les mesures seules n'auraient pas provoqué chez la masse du peuple polonais une résistance active ou même passive contre l'administration allemande dans le gouvernement général.

H0744-0051

Par contre, à la suite d'une série de mesures ou de conséquences de la domination allemande qui atteignirent, soit des classes professionnelles isolées, soit le peuple tout entier, et, la plupart du temps, (souvent avec une terrible rigueur) des individus isolés - l'état d'esprit du peuple polonais tout entier empira - . Dans cette catégorie de faits, il faut surtout ranger

1.) le ravitaillement absolument insuffisant, surtout en ce qui concerne la population ouvrière des villes qui travaillait en grande partie dans l'intérêt allemand.

Une nourriture suffisante, sinon variée lui avait été assurée en général jusqu'à la guerre de 1939 grace à l'excédent agraire de l'ancien territoire polonais et malgré la négligence de l'ancienne direction politique,

2.) la saisie d'une grande partie des grandes propriétés foncières polonaises, l'expropriation sans compensation et l'expulsion de paysans polonais des terrains réservés à l'exercice de la troupe et aux colonies allemandes,

H0744-0052

3.) les interventions et les expropriations dans le domaine industriel, commercial, artisanal pour ou tout autre propriété privée,

4.) les arrestations et les exécutions en masse par la police allemande avec l'application du système de la responsabilité collective,

5.) les méthodes rigoureuses employées lors de la réquisition des ouvriers,

6.) la paralysie extensive de la vie culturelle,

7.) la fermeture des écoles primaires et secondaires et des lycées,

8.) la limitation et même la suppression totale de l'influence polonaise dans tous les domaines de l'administration de l'Etat,

9.) la réduction de l'influence de l'Eglise catholique à qui, outre la limitation sans doute nécessaire de son influence étendue, on ferma souvent et on enleva jusqu'au dernier moment (en ne laissant qu'un très court délai) les couvents, les écoles et les maisons de bienfaisance dirigées et organisées par elle.

Contrairement au traitement infligé à la population polonaise dans le gouvernement général les autres groupes ou parcelles de peuples avaient jusque là été bien mieux placés.

H0744-0053

Aux Ukrainiens, Goraliens, Ruthènes blancs, Russes, Caucasiens et Tartares furent épargnées, en général, les atteintes à la sécurité personnelle et aux biens. En outre ils avaient en grande partie la possibilité (bien que sous le controle allemand), d'exercer leur activité dans le domaine culturel et dans celui de l'instruction publique. En partie ils étaient aussi favorisés du point de vue ravitaillement. Les communautés religieuses de ces groupes, l'Eglise grecque catholique, l'Eglise grecque orthodoxe et les communautés du culte de l'Islam furent favorisées par l'administration allemande par opposition à la situation qui existait dans l'ancien Etat polonais.

Par suite du traitement bien meilleur des groupes de population non-polonais dans le gouvernement général, on put constater, dès le début, une compréhension générale pour les intentions allemandes et surtout les nécessités de la guerre. Les organes représentant ces groupes de population tacitement reconnus ont toujours fait avec leurs communautés religieuses une propagande active en faveur des exigences allemandes. Lors de la saisie des produits agricoles et de la réquisition de la main-d'oeuvre pour le Reich ces groupes de population

H0744-0054

ont fait comprendre à leurs compatriotes les mesures souvent dures pour le particulier. Ils ont toujours fait remarquer que les non-Allemands placés sous la protection du soldat allemand, devaient, dans la lutte contre le bolchévisme pour laquelle le soldat donnait son sang,contribuer à la victoire en mettant en oeuvre toute leur capacité de travail et de production.

Par ailleurs, ces groupes de population ont toujours exprimé le désir de pouvoir marcher contre les Soviets les armes à la main et ils ont prouvé leur volonté de lutter activement en s'engageant volontairement.

On a ainsi obtenu en ce qui concerne la saisie des produits agricoles et la réquisition de la main-d'oeuvre, des résultats qui dépassent de loin la contribution apportée par les pays travaillant sous la domination allemande, compte tenu de la capacité de production de chaque pays. La main-d'oeuvre étrangère ennemi du Gouvernement Général en Allemagne a eu un traitement considéré comme traitement de faveur par rapport a celui qui a été infligé aux nationaux d'autres pays européens; les possibilités de pourvoir aux besoins de la famille restée au pays sont tout à fait insuffisantes, on a pu tirer cependant de ces pays des réserves de travail extraordinairement grandes.

H0744-0055

Par contre, le traitement different toujours rappele a la population polonaise, des divers groupes de population du gouvernement général, et surtout les mesures des services allemands qui constituent une limitation ou un danger pour la vie du Polonais isole, ont peu a peu et toujours davantage fait que la grande masse du peuplepolonais montra son desir de participer a une resistance passive et même active contre la domination allemande.- La partie la plus importante de la population du gouvernement général (environ 10 millions) est polonaise .- Les prestations volontaires precitees des groupes de population favorises ne comprennent qu'une faible partie des prestations concernant l'économie de guerre faites jusque là pour le Reich dans le domaine de la production industrielle et dans le domaine de la production industrielle et dans le domaine alimentaire. La plus grande part revient aux Polonais - si malgre les mauvais traitements qu'ils subissaient sous la domination allemande de telles prestations avaient pu être obtenues dans la region de la Vistule, ce fait ne prouve pas seulement la longanimité et la patience de la masse du peuple polonais, mais c'est aussi le signe de ce que la partie la plus importante des paysans et des ouvriers polonais possede un fond de loyauté envers les ordonnances allemandes et leurs dures exigences.

H0744-0056

Par la longue serie des mesures prises au cours des années passees entre la population polonaise, l'etat d'esprit des Polonais a constamment empire - A cela s'ajoute l'accroissement constant de l'agitation habile et sans scrupule des Bolchevistes qui en tenant toujours en eveil le souvenir des mesures allemandes a provoqué chez la population polonaise une haine croissante contre tous les Allemands.

En conséquence la situation dans le gouvernement général devint de plus en plus précaire - Une propagande allemande contre l'infiltration extremement habile du bolchevisme qui souvent n'avait qu'à representer les méthodes allemandes sous leur vrai jour, était d'avance vouee a l'echec -

III Les possibilites d'inclure la nation polonaise dans le combat defensif actif contre le bolchevisme.

La decouverte des fosses communes de Katyn offre la possibilité, d'introduire un changement radical dans le traitement des polonais, sans que

H0744-0057

ce changement de politique du gouvernement allemand puisse etre considéré comme une faiblesse. Néanmoins des moyens extérieurs de propagande ne pourront pas, seuls, amener un changement sensible de l'opinion. S'il ne s'ajoute pas un changement dans les relations essentielles germano-polonaises, cette occasion favorable d'inclure la population indigène du Gouvernement Général dans le front antibolchevic sera perdue irrévocablement.

Pour que le peuple polonais s'approprie dans la lutte européenne pour la vie les buts de guerre des puissances de l'Axe, pour qu'il les comprenne tout au moins, il ne faut pas reculer davantage une déclaration sur le sort futur du peuple polonais dans le nouvel espace européen. Le combat contre le bolchevisme sera, aux yeux de chaque peuple étranger d'autant plus juste et nécessaire, que la direction allemande et les perspectives vitales réservées à tout peuple placé sous sa tutelle se distingueront plus nettement et plus clairement de la domination brutale bolchevique et des formes vitales et économiques bolcheviques.

On exploitera donc les horreurs de Katyn avec succès. Si l'on montre que de tels massacres ne s'accomplissent pas sous la direction allemande.

H0744-0058

Dans le peuple étranger doit s'infiltrer progressivement l'opinion, que les allemands mettent à la place du monde bolchevique un principe plus clair et meilleur. Aujourd'hui on compare malheureusement dans l'opinion publique polonaise (non pas seulement chez les intellectuels souvent prévenus) Katyn aux décès en masse survenus dans les camps de concentration allemands et aux fusillades des hommes, des femmes, voire des enfants et vieillards lors des représailles collectives dans les territoires infectés de partisans. Ces représailles ne touchent pas pour la plupart des cas les vrais coupables : cela, il n'est pas nécessaire de le faire ressortir. Les personnes touchées par ces représailles ne peuvent meme pas, dans bien des cas, etre considérées comme favorisant l'activité des bandes : elles sont en effet exposées, si elles n'offrent pas des armes ou leur protection suffisante, aux actes de terreur des bandes. De ce fait, elles soutiennent les bandes en apparence seulement et sous la contrainte d'une terreur directe, que le gouvernement allemand ne peut, dans les conditions actuelles, malheureusement pas prévenir.

Je tiens à préciser ici à nouveau, que je ne considère pas la clarification des relations germano-polonaises comme une question

H0744-0059

de coeur et de sentiment, mais comme un acte de raison sensé . Il s'agit d'exploiter sans scrupule (en raison de la concentration inouïe de toutes les forces pour dompter la guerre) tout potentiel de guerre. L'alignement du peuple polonais dans le front défensif bolchevique représente, au moment où se fait ressentir de plus en plus l'absence de forces allemandes dans tous les domaines, une loi inévitable de l'heure actuelle. Le Reich ne profitera en rien, dans les conditions difficiles actuelles, des idéologies inutilisables et d'un seigneurisme faussement compris.

J'ai pu expliquer au début, que la plus grande partie du peuple polonais était, en lui-même, indifférent du point de vue politique. Il serait faux de reculer devant le fait, qu'à la suite de la propagande bolchevique extrêmement habile, de la misère extrême et des fausses méthodes de traitement, les grandes masses de ce peuple se sont aujourd'hui réveillées de cette indifférence. Les cercles de Résistance s'accroissent continuellement, le mouvement communiste gagne de plus en plus de terrain. Si ce mouvement atteint une certaine force, il entraînera, grâce à son poids, comme une avalanche,

H0744-0060

les milieux qui sont encore aujourd'hui éloignés de toute aspiration politique. On ne pourra les amener à une collaboration, ils ne continueront à avoir une attitude légale qu'à la condition qu'ils soient convaincus que la direction allemande garantira au corps du peuple polonais l'ordre, la sécurité et un développement culturel raisonnable, pour lesquels il vaut la peine de se battre contre le bolchevisme égalisateur.

Avant d'indiquer en détail quelles mesures utiles entrent en ligne de compte, et ce qu'à l'avenir on doit exclure ou changer dans la direction du peuple polonais, je prends encore brièvement position sur la question suivante :

IV.) Demande de l'"Union des Organisations militaires polonaises du Mouvement Miecz, 1 Plug" sur la question de la participation militaire de polonais à la lutte défensive contre le Bolchevisme.

On ne saurait nier que le désir de participer activement à la lutte contre le bolchevisme a trouvé un écho profond dans le peuple polonais.

H0744-0061

La demande de "L'Union des organisations militaires polonaises du Mouvement Miecz 1 Plug" émane d'un mouvement qui n'a pour l'instant, que peu d'influence sur l'opinion publique polonaise. A sa tête se trouvent des intellectuels polonais d'une vieille tendance conservatrice, pour la plupart des personnes d'un certain âge, qui ont déjà connu les conditions d'avant guerre en Galicie. La plus grande partie de ses anciens adhérents est susceptible de passer dans le camp des groupements nationalistes actifs ou a même été conquise à l'idéologie bolscheviste. La plus forte influence sur l'opinion publique polonaise est exercée par les organisations mentionnées dans la demande "Z.W.Z" (organisation militaire secrète) et "Szaniec" (O.M.R.) Le personnel du ZWZ se compose en majeure partie de membres de l'ancien gouvernement polonais, tandis que la politique du O.M.R. est représentée, par de jeunes démocrates nationaux qui reconnaissent l'idée d'un Etat totalitaire. Les deux mouvements travaillent en étroite collaboration, sont de tendance nationaliste et adversaires résolus du Bolschevisme. Le parti polonais (PPR) n'avait trouvé dans le passé, que peu d'écho dans

H0744-0062

les masses populaires polonaises.
Mais dans les derniers temps, les militants du PPR. renforcés par des groupes de terroristes soviétiques ont trouvé de nouveaux adhérents, particulièrement parmi les paysans, dépossédés sans indemnité et qui se trouvaient ainsi déracinés ou qui craignaient des mesures de représailles collectives, ou parmi des polonais jusqu'à ce jour indifférents à la politique qui voulaient échapper à la main-mise des services allemands.

Contre le désir exprimé tout d'abord dans le mémorandum de l'organisation "Schwert und Pflug" de faire participer des formations militaires fermées polonaises aux combats défensifs contre le Bolschevisme , il existe, en raison de l'expérience acquise pendant la guerre mondiale, de sérieuses objections. Depuis 1905 Pulsudski poursuivait en Galicie l'instruction d'une armée polonaise révolutionnaire tolérée par l'administration autrichienne. Les groupes de combat étaient réunis, depuis 1908, dans des sociétés de tir (Schutzenverbande) et devaient constituer les bases d'une future légion polonaise. Il existait depuis quelque temps avant la guerre mondiale entre Pilsudski, chef des sociétés de tir et l'Etat Major autrichien un accord suivant lequel les organisations militaires polonaises devaient se joindre, en tant que formations autonomes à l'armée

H0744-0063

autrichienne. Cette "Légion polonaise", de Pilsudsky a été mise en ligne du côté autrichien, mais plus tard dissoute parce qu'elle était considérée comme peu sûre. Quand les Puissances Centrales avaient proclamé la création d'un royaume polonais, la Légion voulait former la base de la future armée du nouvel Etat polonais. L'année 1917 démontra la complète faillite de cette politique. La création d'une armée polonaise s'avéra impossible. Les légionnaires qui voyaient l'objectif de leur combat atteint, c'est-à-dire la libération de la Pologne par les puissances centrales, refusèrent de prêter serment- Pilsudski fut arrêté. Chez les polonais de Posen, de la Prusse occidentale et de Galicie, qui ont été mobilisés dans les armées allemande et autrichienne des experiences diverses furent faites. Encouragés par la propagande alliée et les milieux polonais à son service, de nombreux déserteurs sont passés à l'ennemi. Par contre une partie importante de polonais mobilisés a fait son devoir jusqu'à la fin de la guerre mondiale. Les expériences faites au cours de la guerre mondiale ne peuvent pas.

H0744-0064

être, délibérement, appliquées au présent, étant donné que la mission européenne de lutte défensive contre le Bolschevisme donne à cette guerre un tout autre objectif que celui de la guerre mondiale. Par le Bolschevisme la masse du peuple polonais se trouve menacée dans son existence en tant que peuple, mais le sort individuel de chacun d'eux est également en jeu. Après les évènements de Katyn, ce danger est apparu aux polonais de tendance nationale et à ceux qui n'appartiennent à aucune tendance. Il serait donc utile d'étudier de facon approfondie si on ne pourrait pas en prenant des mesures de précaution adéquates consentir aux polonais de la Galicie de l'Est qui ont été, même pendant une courte durée, sous la domination bolschevique et aux polonais de la Galicie de l'Ouest qui sont, au point de vue politique, beaucoup plus calmes, la création de formations similaires, à celles qui ont été accordées aux Ukrainiens dans les divisions des Waffen-SS. Pour des raisons psychologiques, il serait à recommander qu'on assure le ravitaillement aux membres de la famille de tous les polonais du Gouvernement général employés dans le train des équipages de la Wehrmacht, comme conducteurs de voitures, comme techniciens ou comme personnel auxiliaire. En cas de décès, on accorderait aux membres de la famille le bénéfice des lois sociales.

H0744-0065

V. Mesures pour faire participer efficacement la Pologne à la lutte contre le Bolchevisme.

En ce qui concerne le problème de la participation militaire à la guerre européenne, les mesures qui contribuent à tranquilliser la population polonaise et à la tenir à l'écart des actions militaires pour l'utiliser à la préparation des bases économiques de la conduite de la guerre allemande, seront bien plus importantes pour la victoire finale de l'Allemagne.

1. La majeure partie de la population polonaise est vêtue et nourrie de facon tout à fait insuffisante. Etant donné la répartition des textiles telle qu'elle se présente dans la quatrième année de la guerre, une amélioration dans ce domaine, même seulement une répartition suffisante pour la population ouvrière, ne pourra être obtenue, pas plus que n'est possible une fourniture suffisante de combustibles de chauffage. Une consolidation de la situation alimentaire aurait déjà une influence décisive pour l'amélioration du moral et de l'attitude de la population polonaise. Aujourd'hui les rations allouées officiellement avant tout à la masse des citadins et généralement

H0744-0066

à ceux qui ne sont pas agriculteurs sont de loin insuffisante pour assurer l'existence même misérable de l'individu. Comme, à la différence de la répartition des autres produits nécessaires, l'alimentation des masses travaillant dans l'intérêt de l'Etat était suffisante dans une grande partie du territoire soviétique, la situation alimentaire est un terrain propice à la propagande communiste. Si la population veut simplement se maintenir en vie, elle est forcée de se procurer au marché noir le supplément de vivres nécessaires. Par suite du niveau trop bas des revenus et salaires une grande partie de la population ne peut acquérir les vivres nécessaires étant donné les prix élevés du marché noir. Elle est obligée de rechercher la plupart du temps d'autres possibilités d'acquisition, le plus souvent illégales, au détriment des tâches qui lui sont confiés. Son état de santé et, partant, sa puissance de travail empirent visiblement, la prédisposition aux épidémies augmente, et, en particulier, la tuberculose se propage très rapidement. Dans cet état de choses, de nombreux éléments vivant régulièrement succombent.

H0744-0067

tot ou tard à la tentation de se joindre à des bandes qui, fréquemment, outre des actes de sabotage et de destructions, cherchent à obtenir méthodiquement pour leur usage personnel des produits de première nécessité. L'allocation de rations suffisantes, qui suppose sans doute une révision des obligations de livraison au Reich qui dépassent actuellement de loin la capacité productive du Gouvernement Général, ne pourra etre évitée. L'ouvrier polonais peut etre plus frugal que l'ouvrier tchèque, francais ou belge, mais les rations qui lui sont allouées contrairement à ces groupes étrangers en raison du climat rigoureux de son pays ne sont que des fractions des moyens d'existence déjà chichement mesurés aux autres groupes étrangers.

2) La suppression presque complète de la possibilité d'une activité sur le terrain culturel a mené, jusque dans les classes inférieures du peuple polonais, à un grand mécontentement. Les classes moyennes et supérieures polonaises sont extraordinairement avides de connaissances. Selon l'expérience

H0744-0068

la mise à l'écart des questions politiques à l'ordre du jour est incluse dans la possibilité d'une manifestation culturelle. La propagande allemande rencontre fréquemment du coté polonais des objections selon lesquelles la restriction forcée de l'activité culturelle par la puissance allemande ne montre pas seulement qu'il n'y a aucune différence avec l'absence de culture bolchevique, mais reste meme au-dessus du niveau d'activité culturelle autorisé aux citoyens soviétiques. Le fait que le Bolchevisme n'offre à ses ressortissants qu'une activité culturelle visant à l'excitation politique n'empeche pas l'efficacité de l'agitation bolchevique.

3) Sur le meme plan on trouve la fermeture des Universités, des écoles supérieures, des écoles secondaires. Leur but bien pesé est sans aucun doute l'abaissement du niveau culturel polonais. La réalisation de ce but se conformant aux nécessités de la guerre ne semble pas toujours servir les interets allemands. Avec la durée de la guerre se renforce également

H0744-0069

dans les domaines les plus divers de la science l'intéret qu'a l'Allemagne à la mobilisation de nouvelles générations étrangères appropriées. Mais ce qui est bien plus important est le fait que la paralysie de l'enseignement et la suppression dans une mesure considérable de l'activité culturelle contribuent d'une manière croissante à encourager une communauté polonaise conspirant contre l'Allemagne sous la direction de l'élite intellectuelle. Ce qui, au cours de l'histoire du peuple polonais et meme durant les premières années de la domination allemande n'était pas possible, à savoir grouper une communauté nationale unie dans un but unique à la vie et à la mort, menace maintenant de devenir lentement mais sûrement une réalité, grace aux mesures allemandes. Devant la force de résistance croissante des Polonais la direction allemande ne peut négliger ce processus de concentration des diverses classes de la population polonaise. La direction allemande devrait aussi attiser les contrastes de classes par certaines concessions culturelles et pouvoir autant que possible dresser une classe de la population contre l'autre.

H0744-0070

4.) La réquisition de la main-d'oeuvre et les méthodes suivies dans ce but souvent sous la pression inéluctable des circonstances ont provoqué dans les milieux les plus larges une haine immense, encouragée par une adroite agitation bolchévique. Les ouvriers gagnés par elle se livrent souvent avec une grande résolution à une résistance positive, et même à un sabotage actif. Une amélioration des méthodes de recrutement en corrélation avec l'élimination d'inconvénients toujours existants dans le traitement des travailleurs polonais dans le Reich, enfin une assistance meme élémentaire pour les membres de la famille restés chez eux produiraient dans ce domaine une amélioration du moral qui se traduirait par une reprise de la joie au travail et une augmentation de la production dans l'intéret allemand.

5.) Au début de la guerre l'administration allemande a été établie en écartant l'élément polonais de toutes les situations importantes. Les éléments allemands alors disponibles étaient déjà quantitativement et

H0744-0071

qualitativement insuffisants. En outre, l'an passé, sous la pression des demandes d'effectifs de relève de la Wehrmacht une importante partie des employés ou ouvriers allemands dut partir. Déjà auparavant, on était obligé d'avoir recours à la main-d'oeuvre non-allemande dans une mesure accrue. Par une transformation essentielle du traitement des Polonais, l'administration pourrait, avec toute la prudence indiquée, amener davantage l'élément polonais à une collaboration sans laquelle l'administration ne peut se maintenir étant donné la situation actuelle de la main-d'oeuvre, sans parler des réductions ultérieures. Une plus grande participation des Polonais contribuerait aussi en soi à une grande amélioration de l'état d'esprit.

Outre les transformations positives indiquées dans ces propositions, une série de méthodes qui jusqu'à présent furent suivies dans le traitement des Polonais nécessitent des changements ou doivent même être complètement écartées, du moins pendant la durée du conflit européen.

H0744-0072

1) j'ai déjà exposé dans des rapports spéciaux que la saisie et l'expulsion dans le domaine de la propriété agricole avait amené des troubles importants et irréparables dans la production agricole. Le dommage moral résultant de telles actions n'est pas moins grand. La saisie d'une partie importante des grands propriétés foncières polonaises a naturellement aigri les milieux polonais que cette mesure atteignait et qui avaient toujours été contre le bolchevisme. Leur attitude hostile a cependant beaucoup moins d'importance à cause de leur petit nombre et de leur isolement complet de la masse du peuple, que celle de la masse de la population se composant pour la plupart de petits paysans. L'expulsion des paysans polonais de la zone comprise dans le plan de défense indubitablement nécessaire pour des raisons de défense politique a déjà eu une influence défavorable sur l'état d'esprit et l'attitude de nombreux paysans. Cette expulsion se limitait cependant à une certaine zone. Et elle était exécutée à la suite de préparatifs soigneux de la part des services du gouvernement, en évitant les rigueurs inutiles. L'expulsion de paysans polonais du district de Lublin dans le but d'installer des gens de race allemande, jugée nécessaire par le commissaire du Reich par l'établissement du germanisme, était déjà par ses proportions beaucoup plus importante.

H0744-0073

En outre, comme je l'ai déjà fait savoir ailleurs, elle fut exécutée à une allure et avec des méthodes qui créèrent un mécontement absolument incommensurable parmi la population. Des familles furent séparées sans qu'on leur accorde de répit, les gens capable de travailler furent déportés dans le Reich, alors que les vieillards et les enfants furent logés dans des ghettos juifs vacants.

Ceci s'est produit au cours de l'hiver 1942 - 1943 et c'est pourquoi d'importantes pertes se sont produites parmi la population transférée surtout dans la catégorie de personnes citée en dernier. Le transfert impliqua une expropriation totale des biens meubles et immeubles des paysans. La population entière commença à croire que c'était là le début d'une déportation générale des polonais du territoire du Gouvernement Général. L'interprétation générale fut qu'il en serait pour les polonais comme pour les Juifs. Pour l'agitation

H0744-0074

des communistes, la déportation du district de Lublin fut une occasion bienvenue d'empoisonner efficacement avec l'adresse qui leur est propre, le moral de la population dans tout le Gouvernement Général et meme dans les territoire de l'est incorporés. Si bien que d'importantes parties de la population dans les territoires de transfert et meme dans les territoires qui n'étaient pas visés ont fui dans les bois et ont grossi sensiblement les rangs des partisans. La sécurité en fut grandement compromise. Ces hommes poussés au désespoir sont utilisés par d'adroits agents pour troubler méthodiquement la production agricole et industrielle.

2) Que la garantie de la sécurité individuelle constitue une condition indispensable d'un meilleur emploi de la masse de la population polonaise dans la résistance contre le Bolchevisme, la chose est déjà prouvé par la première mention du crime de Katyn. Le manque de protection contre des arrestations et des fusillades qui semblent arbitraires est un argument fondamental de la propagande communiste. Les fusillades publiques de femmes, d'enfants et de vieillards,

H0744-0075

Telles qu'elles ont toujours eu lieu à l'insu et contre la volonté du commandement, doivent cesser à tout prix. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas là des exécutions publiques de bandits et de partisans. En ce qui concerne les punitions collectives qui, presque toujours, frappent des innocents et sont infligées à une population politiquement amorphe, les suites psychologiques néfastes ne sauraient être trop prises au sérieux. Les graves mesures punitives et les exécutions devraient seulement avoir lieu après une procédure répondant pour le moins à la conception la plus primitive du droit et après publication d'un jugement. Même si la procédure suivie est extrêmement simple, si insuffisante et improvisée qu'elle soit, elle évite ou adoucit les effets peu favorables d'une mesure punitive que la population ressent comme purement arbitraire, et elle bat en brèche l'agitation bolchévique qui décrit les mesures allemandes actuelles comme le prélude d'événements futurs. Il faut ajouter que des peines collectives qui atteignent naturellement surtout des innocents, tout au plus

H0744-0076

des personnes agissant sous la contrainte ou par desespoir, ne sont pas consideres comme un signe de force de la puissance dominante dont la population attend qu'elle touche directement les terroristes et qu'elle la libère ainsi de l'insecurite qui pèse sur elle.

Je considère d'ailleurs comme mon devoir de signaler qu'une amélioration extrêmement necessaire de l'etat d'esprit ne peut se faire que progressivement en raison des graves consequences de la politique suivie jusqu'ici et que la nouvelle evolution devra être dirigee avec beaucoup de soin. Comme document a l'appui prouvant le degre de mefiance vis a vis du commandement allemand, je joins un extrait significatif du rapport du Commandant de la Police de Securite et du S.D. dans le Gouvernement Général pour la periode du 1er au 31 mai 1943, rapport qui a trait aux possibilites de propagande decoulant de Katyn.

Il dit :

"..... Une grande partie de l'elite intellectuelle polonaise ne se laisse toujours pas influencer par les nouvelles de Katyn et oppose aux Allemands de soi-disant atrocites similaires, surtout à Auschwitz.

Dans la grande masse de la population polonaise, les nouvelles de Katyn

H0744-0077

n'ont eu aucun effet favorable à l'Allemagne. Le fait est à peine nié par les milieux ouvriers pour autant que ceux-ci ne sont pas de tendance communiste, mais en même temps on déclare que l'attitude de l'Allemagne ivis-à-vis des Polonais n'est pas meilleure. Les camps de concentration d'Auschwitz et de Maidanek seraient eux aussi le théâtre d'assassinats en masse et en série de Polonais. On n'indique que très rarement qu'il y a cependant une différence entre l'assassinat d'officiers innocents et le fait de mettre hors d'état de nuire des personnes agissant illégalement".

3.) Outre les conditions très importantes indiquées en 1 et 2 en vue de l'appaisement dans le Gouvernement général, il faut également garantir à la population non-agricole la sécurité de la propriété, si des nécessités impérieuses de la guerre ne s'y opposent pas. Des expropriations ou des saisies sans indemnité dans le secteur industriel commercial et artisanal ainsi que d'autres propriétés privées devraient en tout cas cesser pour autant que le propriétaire ou la personne ayant le droit de disposition n'ont pas agi contre l'autorité allemande. Si l'utilisation d'entreprises industrielles

H0744-0078

artisanales ou de propriétés s'avérait indispensable pour les nécessités de la guerre, on devrait agir dans chaque cas en évitant les duretés et en accordant une indemnité convenable. Par une telle action, on favoriserait d'une part l'initiative des entrepreneurs polonais et on éviterait d'autre part un préjudice aux intérets de l'économie de guerre allemande.

4.) En ce qui concerne l'influence sur le moral polonais, l'influence de l'église catholique a une importance qui ne peut-être surestimée. Je ne méconnais pas que l'Eglise catholique a toujours été parmi les champions d'une Pologne politiquement indépendante. De nombreux ecclésiastiques ont encore fait sentir leur influence à ce sujet même après l'occupation allemande. Dans ce milieu également des centaines d'arrestations ont été opérées. Une série de prêtres ont été envoyés dans des camps de concentration et même fusillés. Mais pour gagner la sympathie du peuple polonais il faut sinon une collaboration, du moins une attitude légale de l'Eglise. Aujourd'hui précisément sous l'impression du crime de Katyn elle peut sans aucun doute

H0744-0079

être gagnée en vue d'un renforcement du front de défense contre le Bolchevisme au sein du peuple polonais, parce que déjà par instinct de conservation il doit écarter une domination bolchevique dans la région de la Vistule. Mais dans ce but il faut a l'avenir s'abstenir de toutes les mesures contre son activité et son patrimoine qui ne sont pas dans l'intérêt immédiat de la guerre. Jusqu'à présent la fermeture de couvents, d'institutions religieuses et d'établissements de bienfaisance à causé un tort qui dépasse de loin les profits visés dans l'intérêt de l'Allemagne et a porté préjudice à la disposition existante de l'Eglise à combattre le bolchevisme. Je rappelle à ce sujet la propagande extraordinairement habile du Bolchevisme qui, durant l'occupation de la Galicie orientale, a laissé à l'Eglise catholique pour des raisons de propagande sa possibilité d'activité et ses biens. En raison de l'importance de l'influence de l'Eglise catholique il faudrait aussi examiner sérieusement la possibilité d'assurer des compensations (peut-être l'ouverture d'un des séminaires fermés.)

H0744-0080

Mon Fuhrer, je vous prie de comprendre que mon expose decoule de l'ardent desir d'obtenir une aide importante pour le peuple allemand dans la phase la plus grave de sa lutte pour la vie. Je ne prends pas position ci-dessus à l'egard des buts lointains que le Gouvernement allemand realisera une fois que son combat pour l'existence sera heureusement termine a l'Est. Il me semble toutefois que jusqu'a present le dommage a resulte particulierement du fait que les buts lointains et proches devaient être realises sans une sobre appreciation des possibilites reelles soit simultanement, soit sans etre mis en harmonie reciproque.

Je vous prie egalement d'etre persuade que je ne veux pas executer d'une facon bruyante les mesures que je suggere ou d'une facon qui pourrait etre interpretee par la Pologne comme une faiblesse de la direction allemande : J'examinerais plutot avec le plus grand soin et la plus grande prudence d'apres la situation et l'epoque, le mode d'execution de ces mesures

H0744-0081

Mais le principe dominant de mon activité dans ces questions extrêmement graves sera toujours une fidélité dévouée et imperturbable envers vous et votre oeuvre qui fera époque.

Salut à vous, mon Fuehrer

Votre

Signé : Frank

Ci-joint :

Un résumé du
contenu.

H0744-0082

Copie du Document 2476 - PS

Je soussigné, Directeur ministériel Joseph BUEHLER, Dr. en Droit, emprisonné depuis le 30 Mai 1945, secrétaire d'Etat de 1940 à 1945 auprès du Gouverneur Général Dr. Hans FRANK au Gouvernement général (Pologne) déclare ici sous la foi du serment :

Au cours de la répression de l'insurection de Varsovie du mois d'Aout 1944 il y eut environ 50.000 à 60.000 des habitants de Varsovie (estimation polonaise) qui furent transportés dans des camps de concentration allemands. A la suite de démarches faites par le Gouverneur Général Dr. FRANK auprès du Reichsfuehrer SS HIMMLER ce dernier interdit par la suite d'autres déportations. Le Gouverneur Général a jusqu'à la suspension des déportations dans les camps de concentration du Reich, tenté d'obtenir de nouveau la libération des 50 à 60.000 habitants de Varsovie qui y avaient été internés. Le Chef du Bureau central de la Sécurité du Reich) Obergruppenfuhrer KALTENBRUNNER a rejeté ma requete écrite ainsi que celle que je lui ai présentée verbalement lors d'une visite personnelle que je lui ai faite à Berlin en septembre ou octobre 1944, sous prétexte que la population de Varsovie était incorporée dans des formations secrètes d'armement du Reich et que pour cette raison il ne pouvait etre question d'une libération générale. Il voulait bien étudier avec bienveillance des demandes individuelles. KALTENBRUNNER a plus tard donné suite à des demandes individuelles de libération de camps de concentration.

KALTENBRUNNER a contrairement à l'estimation polonaise, déclaré que le nombre des habitants de Varsovie transporté dans des Camps de concentration du Reich était minime. J'ai fait connaitre à mon

H0744-0083

service compétent les allégations de KALTENBRUNNER concernant le chiffre des internés et après de nouvelles investigations le chiffre ci-dessus mentionné de 50 à 60.000 m'a été confirmé. Il s'agissait de ceux qui avaient été amenés dans des camps de condentration en Allemagne.

Signé: Dr. Joseph BUEHLER

Signé et confirmé par serment devant moi
le 4 Novembre 1945 à Nuremberg, Allemagne

Signé: WHITNEY R. HARRIS
Lt. U.S.N.R.

H0744-0084

Copie du Document : L-49-USA-473

Je soussigné, Otto HOFMANN SS-Obergruppenfuehrer et Général de la Waffen SS et de la Police, en dernier lieu chef supérieur des SS et de la Police de la 5ème Région militaire déclare par la présente :

1) A partir de 1941 jusqu'en avril 1943 j'étais Chef de l'office Central de la Caisse et de l'Habitation. A ce titre il était de mon devoir de m'occuper de la formation (au point de vue agricole) des SS mutilés, afin que ceux-ci puissent s'établir dans des fermes des territoires occupés ainsi qu'en Pologne. C'est pour cela que j'étais, en substance, tenu au courant de tous les ordres se rapportant à la colonisation de la Pologne.

2) Le pouvoir exécutif, c'est-à-dire l'accomplissement de tous les actes de colonisation, c'est-à-dire d'expulsion des occupants polonais, juifs et de sang non-allemand d'une région polonaise désignée pour la germanisation, était entre les mains du Chef du Bureau central de sécurité du Reich (Heydrich et plus tard Kaltenbrunner, depuis fin 1942). Le Chef du Bureau central de sécurité du Reich également surveillait et commandait la Centrale des Habitants,(E.W.Z.) qui classe les allemands de l'étranger revenus en Allemagne et les dirige vers des fermes isolées déjà libérées. Ceci s'accomplissait avec l'assentiment de l'Office central de l'Etat-major du Reichsfuehrer-SS.

3) Je connais les faits cités dans le deuxième alinéa par les ordres donnés ainsi que par les rapports constants entre

H0744-0085

les deux offices centraux et divers frottements. Les différends en matière de compétence à ce sujet ont, la plupart du temps, été réglés dans le sens voulu par le Chef du Bureau Central de Sécurité de Reich (HEYDRICH ou KALTENBRUNNER). Dans toutes ces questions le Reichsfuehrer HIMMLER avait une influence décisive

signé : Otto HOFMANN

H0744-0086

Cette déclaration a été écrite de ma propre main sur deux pages, à Freising, Allemagne, le 4 Aout 1945, à 14 Heures, librement et sans contrainte.

Je jure devant Dieu Tout-Puissant de ne dire que la vérité pure, sans rien cacher et sans rien y ajouter.

signé : Otto HOFMANN

Signé et serment preté devant moi à Freising, Allemagne, ce 4ème Jour d'Aout 1945.

signé : Ernest H. BLOCK
1st Lt MI AUS
Officier juge d'instruction.

H0744-0087

Renseignements donnés par l'ancien chef d'arrondissement, Chef local de la N.S.D.A.P. le doct. en droit Hein ALBRECHT à la discharge de l'ex-gouverneur général Dr. Hans FRANK, accusé devant le Tribunal des criminals de guerre à Nuremberg

- - - -

H0744-0088

Elles auraient l'intention, maintenant que l'épanchement du sang avait pris fin, de rechercher et de prendre avec une ardeur sacrée et de toute leur force, les mesures pour écarter à l'avenir la répétition de telles catastrophes, Dans le meme sens également Mr. le représentant principal de

H0744-0089

l'accusation du Procès des criminels de guerre à Nuremberg a exposé au commencement de son réquisitoire que les Puissances victorieuses avaient le désir, bien que le destin ait déjà parlé en leur faveur, de vérifier par une procédure minutieuse et objective et pour assurer une paix mondiale durable, la violation des droits humanitaires et du droit internationnal par le gouvernement allemand. Confiant dans ces déclarations, le soussigné sollicite de faire parvenir à la Haute Cour de Nuremberg et à la défense de l'accusé Frank les exposés suivants. - Aucun motif politique ou égoiste ne pousse le rapporteur à faire cette démarche. Il y est uniquement poussé par sa conscience humaine ; il veut contribuer dans toute la mesure de ses faibles moyens, à apporter la pure vérité devant le Forum de la Haute Cour.

2. Situation personnelle du rapporteur.

Pour ce qui est de ses rapports personnels il déclare avoir été employé du 11.9.1939 au 3.8.1941 comme chef d'arrondissement à Konskie, district de Radom, et du 7.8.1941 au 23.9.44 comme chef d'arrondissement à Stanislau, district de Galicie et en meme tamps comme chef local de la N.S.D.A.P. . Dans le premier arrondissement, la population était polonaise dans le second en majorité de nationalité ukrainienne. Au cours du développement de la situation militaire, cette tache n'avait plus sa raison d'etre et il se présenta pour l'accomplissement de ses devoirs de soldat. Comme soldat de 1ère classe du 73e Bataillon de Réserve des Chars il fut

H0744-0090

blessé le 21.4.45 au cours des combats défensifs sur l'Oder à 30 km au Sud de Stettin. Licencié par les allemands pour retourner au foyer, il renonca complètement à toute action politique.

H0744-0091

et a sa carrière administrative. Il travailla dans une petite ferme comme ouvrier agricole dans le seul but de nourrir sa nombreuse famille par son travail manuel.

Après 5 mois de travail de la terre, il fut arrêté le 15.10. 1945 par des organes du Service de la Surete britannique et se trouve depuis dans un camp britannique.

3.- Limitation du rapport aux directives et déclarations les plus importantes données par l'accusé FRANK en général en public, ou en particulier au rapporteur son subordonné.

Comme les details de l'accusation contre l'ex-Gouverneur Général, Directeur du Reich de la NSDAP Dr FRANK ne lui sont pas connus il se borne a rapporter les declarations et directives données par l'accusé en public ou a lui-même, son subordonné capitaine d'arrondissement et chef local de la N.S.D.A.P., en particulier au cours des 5 premières années de guerre ; il rapporte encore ses observations relatives à l'application des ordres reçus et à l'accueil fait par la population indigène. Ces declarations montrent l'attitude de l'accuse au cours de sa gestion administrative et au sein de la N.S.D.A.P. dans l'ex-Gouvernement General, ceci sous l'angle de la vie quotidienne de la population et dans le cadre d'un arrondissement polonais et ukrainien occidental.

4.- La lutte du Dr FRANK contre l'exploitation et la negligence du Gouvernement General au profit du Reich. Conflit avec Berlin.

La première entrevue avec le Dr FRANK eut lieu peu de temps après la création du Gouvernement General en automne 1939 dans la capitale polonaise du district de Radom. Les 10 chefs d'arrondissement de ce district devaient faire le rapport relatif à la situation de la population de leur arrondissement administratif et aux problèmes d'une reconstruction

H0744-0092

aussi rapide et efficace que possible de la vie administrative et economique.

- suite 74 -

H0744-0093

L'attention et le profond souci du Dr FRANK concernant le domaine qui lui etait confié fut particulièrement remarquable. Elle trouva son expression dans la remarque que le Gouvernement Général n'était pas à considérer ou à traiter comme un objet d'exploitation ou comme un domaine tombant en ruine et que l'on ne devait pas le traiter comme tel. Il devait être au contraire une cellule d'ordre et un domaine de production intensive sur les arrières du front et aux portes de la patrie allemande, tenant pour ainsi dire lieu de trait d'union entre les deux. C'est pour cette raison que tout habitant indigène loyal de ce pays avait droit à la protection totale de l'administration allemande en tant que citoyen du Gouvernement General. C'est [illegible] l'engagement total de toutes les administrations et de tous les secteurs était exigé par l'Allemagne : Outre une surveillance courante exercée par des administrations de surveillance, ils seraient surveillés par lui personnellement au cours du voyage d'inspections avec la collaboration des administrations centrales spéciales. C'est ainsi, par exemple, que les deux arrondissements administrés par moi furent contrôlés par lui personnellement 3 fois en quatre ans.

Vis à vis des exigences des services centraux de Berlin qui croyaient pouvoir importer du Gouvernement Général au Reich plus que celui-ci ne pouvait donner, le Dr FRANK défendit de toute son énergie l'autonomie politique du Gouvernement Général en tant qu'Etat voisin du Reich, et l'indépendance propre de celui-ci, directement et uniquement soumis à l'autorité supérieure de l'Etat, mais non pas comme au Gouvernement du Reich. De même il nous ordonna de ne répondre, en aucun cas, à des

H0744-0094

requêtes de ce genre qui ne pouvaient nous parvenir du fait de nos relations personnelles avec nos administrations centrales ou nos ministères spécialisés dans le Reich ; si au contraire nous entrions en conflit, à ce sujet avec la loyauté que le Reich attend de nous, nous devions lui en rendre compte.

Cette attitude ferme eut pour le Dr Frank le resultat de susciter le depit des cercles gouvernementaux berlinois et de faire donner au Gouvernement General

- suite 75 -

H0744-0095

le sobriquet de "Franco".

Une campagne de calomnie commença dans le Reich contre lui et l'ensemble de l'administration du Gouvernement Général ou des maladresses regrettables et des insuffisances humaines de quelques isolés furent généralisées et amplifiées, tandis que l'on cherchait à amoindrir les travaux effectifs de reconstruction.

5) Le Dr. Frank sur l'attitude et le travail des allemands occupés dans le Gouvernement General.

En ce qui concerne l'attitude et le travail des allemands envoyés ou admis dans l'ex-Gouvernement General, il faut reconnaitre pour être honnête, qu'à coté d'un nombre d'idéalistes conscients de leur responsabilité et d'un bon niveau, certains, issus de milieux modestes de l'intérieur du Reich se sont trouvés pour la première fois à des postes de direction, ont eu des situations influentes et se sont trouvés devant des problèmes très difficiles - Ils se sont montrés inaptes à diriger des groupes cosmopolites étrangers et ont gravement compromis la considération mondiale dont jouissait l'Allemagne .-

Mais serait-il juste de condamner le Dr. Frank à cause de ces defaillants ? Ceci ne saurait être à mon avis le cas que s'il avait failli à ses devoirs de chef - Mais il était au contraire infatigable, faisant appel à la conscience des allemands et joignant toujours ses propres remerciements aux remerciements officiels pour les travaux accomplis adressant des appels les plus energiques pour inciter à augmenter

H0744-0096

le rendement et a garder de la tenue..

En dehors des nombreuses reunions relatives au [illegible] au service des fonctionnaires et des chefs economiques, il travailla particulierement en ce sens comme chef du ressort des attributions de la N.S.D.A.P. - Dans un de ses discours devant les chefs politiques il demasqua comme absolument trompeur le slogan venant du Commissariat de Reich de l'Ukraine qualifiant le peuple allemand de " Herrenvolk", (Le peuple des Seigneurs) car " Herr" ne pouvait jamais signifier un peuple entier. Il dit que

Suite 76 a.

H0744-0097

les Allemands devaient se considérer comme appartenant à un peuple dirigeant, qui avait, avant tout, le devoir d'avoir une attitude et des obligations exemplaires. Il nous chargea d'en instruire les autres Allemands, sans toutefois les rendre hésitants vis-à-vis de l'étranger dans leur confiance en eux-memes.-

6) Dépenses personnelles du Dr. Frank proportionnellement à son travail de construction

Egalement au sujet des dépenses personnelles du Dr. Frank les bruits les plus invraisemblables ont été propagés. A ce sujet, deux exemples que j'ai vécus moi-meme montrent le contraire : Lorsque le Dr. Frank était à Radom pour l'ouverture d'une grande exposition et revue des Travaux du district de Radom, le Dr. Lasch alors gouverneur donne un diner d'honneur composé de plusieurs services. Après que le Dr. Frank eut consulté le menu son front s'assombrit et après avoir consommé la soupe, le poisson et un plat de légumes, il se leva de table avant que la volaille ne fut servie afin de s'enfoncer dans les travaux de l'administration du district. - Une autre fois, lors de sa première visite officielle à Stanislau (Galicie) la population campagnarde ukrainienne du district de Rohatyn sur le Dienester lui fit cadeau en octobre 1941, selon l'habitude ancestrale outre de pain et du sel, d'un cheval de selle harnaché; comme il avait l'habitude de le faire en pareil cas, il fit en guise de remerciement, un don de 10.000 zloty destiné à encourager le haras de Rohatyne .

Si le standard de vie au chateau de Cracovie a dépassé le cadre de celui d'une maison bourgeoise, on pourrait opposer à ce fait les courants d'énergie et d'idées originales qui sont toujours partis de ce chateau vers ce pays déchiré

H0744-0098

reliant à nouveau tous les domaines vitaux et les fructifiant. On est prié, à ce sujet, de parcourir seulement par exemple le journal allemand de Cracovie et on verra combien d'articles de directives et discours de Frank il contient. Un juge impartial comprendra qu'un homme d'une telle productivité intellectuelle devait compenser les forces dépensées. En outre je prie, pour ce qui est des travaux de construction du Gouvernement général de voir le rapport annuel du Secrétaire d'Etat Dr Buehler. Pour ce qui est des travaux de construction dans les arrondissements de Konskie et Stanislau gouvernés par moi, je renonce à en faire le rapport pour abréger, mais je pourrais citer de mémoire une documentation assez importante. Je me permets simplement de soumettre en annexe 1 et 2 un mémoire de la population polonaise d'arrondissement munis de 50 signatures de tous les milieux populaires désireux de participer à la construction et un certificat relatif à mes travaux à Stanislau. De même, de nombreuses photographies se trouvant dans les archives photographiques du gouvernement général près du rapporteur Roesner, pourraient témoigner de mon activité.

7) Le Dr. Frank, adversaire des actes de violences contre la population indigène et en particulier adversaire des SS, outre l'exploitation et l'appauvrissement du gouvernement général, le reproche de la déportation forcée de la population indigène dans le Reich et celui d'actes de violence de toute sorte passa par des rapports de presse relatant le Procès des criminels de guerre de Nuremberg et furent présentés à charges contre le Dr. Frank. En ce qui concerne les actes de violence la culpabilité ne saurait atteindre le Dr. Frank, mais pour une partie les nombreux agents et provocateurs non-allemands.

H0744-0099

Ces agents et provocateurs faisaient de plus en plus [illegible] pression sur les lignes de combat allemandes, et avant tout sur l'ex-secrétaire d'Etat des services de la Sureté dans le Gouvernement général, l'SS Obergruppen-Fuehrer KRUEGER et sur ses services. Mes observations sont restreintes à ce sujet en raison du secret gardé par ces services.

Le Dr Frank, au contraire, se montra à un tel point prévenant vis à vis de la population polonaise que, vis à vis de ses concitoyens, cela fut pris en mauvaise part. Mais il avait vu juste, en défendant les intérets de la population polonaise: La preuve en est, par exemple, qu'à peine un an et demi après la défaite du peuple polonais au cours de la campagne de 18 jours, le passage des troupes allemandes allant contre la Russie s'effectua sans incidents notables à travers la Pologne. En outre, les chemins de fer de l'est purent effectuer des Transports de Troupes avec du personnel polonais jusque dans les lieux de débarquement les plus éloignés sans que ces transports fussent retardés par des actes de sabotage. A de trop nombreuses occasions pour qu'on puisse les mentionner ici, le Dr Frank fut honoré par les éléments sains de la population polonaise depuis les grandes manifestations des paysans lors de la moisson jusqu'aux manifestations personnelles de personnalités ayant mérité de la reconstruction. Ceci compte également pour ce qui est de la population ukrainienne plus germanophile de Galicie.

Cette disposition humanitaire du Dr Frank qui lui gagna l'estime et la sympathie de larges cercles des indigènes provoqua de grands conflits avec les SS qui avaient pour leitmotiv dans leurs actes et leurs pensées

H0744-0100

le mot d'Himmler : " Ils ne doivent pas nous aimer, ils doivent nous craindre ."

Par moments nos relations étaient complètement coupées - Je me rappelle encore très bien que le Dr. Frank, lors d'une visite officielle du district des Carpathes dans l'arrondissement de Stanislau au cours de l'été 1943 à Jarentsche s/ le Pruth au cours d'une promenade solitaire qu'il fit avec moi et ma femme parla en termes très violents des actes de violence des SS qui contre-carraient souvent ses directives politiques - Il appela à cette occasion la SS " La Peste Noire " et comme il remarquait notre étonnement d'entendre de sa bouche une pareille critique, il déclara que, par exemple, il pouvait être très possible qu'un jour ou une nuit ma femme soit arretée à tort par des services de la Gestapo, et disparaisse pour toujours sans avoir la possibilité de se défendre en jugement. Peu de temps après il tint à Heidelberg devant les étudiants un discours retentissant accueilli avec enthousiasme, sur la nécessité de créer à nouveau un Etat allemand constitutionnel répondant réellement aux besoins ancestraux des allemands.

Comme je l'ai appris de source autorisée mais dont je ne connais malheureusement plus l'origine, lorsqu'il voulut répéter son discours à Berlin il reçut du Führer chancelier du Reich l'interdiction de prendre parole pendant 3 mois.

La lutte du Dr. Frank contre les méthodes brutales des SS dura jusqu'à l'effondrement nerveux de celui-ci. Il dut prendre un congé de convalescence prolongée - D'après mes souvenirs, cela se passait au cours de l'hiver 1943/44.

H0744-0101

8. L'envoi de main d'oeuvre non allemande du Gouvernement général dans le le Reich.

Pour ce qui est de l'envoi forcé de main d'oeuvre polonaise et ukrainienne en Allemagne on ne saurait, d'après ce que j'ai pu observer, et en dehors de nombreux agitateurs non-allemands, rendre le Dr. Frank responsable. La responsabilité pèse plutôt sur l'ex-président du service Principal "Travail" au sein du Gouvernement général, le Dr.Struwe. Je ne sais pas dans quelle mesure ce dernier a pu agir en l'occurence conformément aux ordres du Délégué spécial du Fuhrer et Chancelier du Reich, le Gauleiter Saukel ou sur son initiative personnelle ; cependant il a sciemment fait taire l'expression des sentiments humains en face de ce problème; il a seulement tenu la main, à ce que l'on respecte des contingents. D'après les rapports de Prusse le problème parait avoir été présenté à la Haute Cour en déformant sensiblement les faits. J'ai, par exemple,pendant les quatre premières années de mon travail en Pologne et en Galicie vu d'innombrables indigènes partir de leur plein gré pour aller travailler en Allemagne comme ils l'avaient déjà fait avant la guerre en qualité de " travailleurs ambulants". Mais alors ils n'étaient pas enrôlés gratuitement par l'intermediaire des Bureaux de Placement mais la plupart du temps nettement exploités par des agents. De vastes parties du territoire polonais et de Galicie souffraient depuis les soi-disantes réformes agraires de Kosziuskos, qui cherchaient à résoudre les problèmes sociaux de la campagne en autorisant des partages sans frein de petites propriétés héréditaires dans des villages surpeuplés où une population necessiteuse menait une existance sans espoir et sans avenir. - Ceux-ci saisirent joyeusement l'occasion de trouver du meilleur travail en Allemagne, de recevoir de meilleurs salaires et d'avoir l'occasion de se procurer dans les usines modernes allemandes

H0744-0102

de se perfectionner. Ils revenaient fiers dans leur localité pour y passer leur congé et écrivaient, en géneral, la plupart du temps, des lettres où ils exprimaient leur satisfaction. Ce n'est que quand les attaques aériennes ennemis contre la population civile allemande augmentèrent et qu'en meme temps l'agitation secrète ennemie s'accrut au fur et à mesure de la pression sur le front, que le flot des volontaires diminua et forca le Reich, très affaibli par une guerre de plusieurs années, à chercher à remplacer, dans l'industrie l'agriculture et le commerce, les hommes envoyés sur les différents fronts. Là ou le recrutement volontaire s'avéra insuffisant, le Reich oppressé exigea au gouvernement général la mise en disponibilité d'une certaine quantité de main d'oeuvre. Elle devait aider, de par son travail dans des usines modernes allemandes, à empecher le retour de la guerre sur le sol natal. Par contre elle ne fut pas obligée, comme cela avait été le cas du coté russe, à participer à la lutte armée. La mise en disponibilité fut organisée au gouvernement général par les Bureaux de Placement qui envoyèrent des embaucheurs dans le pays et qui cherchèrent autant que possible à trouver des volontaires pour partir en Allemagne. Là seulement où ce recrutement fut insuffisant, et tout d'abord sur proposition et en cas de refus, après entente avec le maire de la localité et un comité local, les personnes furent désignées qui étaient sans biens notoires et qui n'exercaient nul travail utile à la conduite de la guerre. Ils étaient choisis selon leur situation familiale, parmi les moins indispensables. Si ces hommes ne suivaient pas les ordres recus ils étaient évidement forcés par la police comme

H0744-0103

c'était le cas pour les allemands. Certaines duretés étaient de la part de non-allemands et vu la longue durée de la guerre malheureusement inévitables. Elles furent aggravées par les femmes, les jeunes et les vieux dans le Reich menacé par les bombardements

H0744-0104

elles le furent hélas encore vis à vis des ukrainiens par la haine nationale des employés polonais de l'administration allemande, et il ne fut pas possible à la surveillance allemande d'intervenir dans tous les cas.

Le soussigné, comme beaucoup de ses camarades, s'était occupé avec un soin particulier de ce problème ardu du point de vue humain. Il avait trouvé à cette occasion dans une large mesure l'assistance du gouverneur aussi bien que de l'administration du travail. Avec deux habitants d'un certain age, d'un arrondissement ukrainien librement choisis comme hommes de confiance, il participa à un transport de ce genre assistant au premier recrutement dans le village natal et allant jusqu'à l'arrivée sur le lieu de travail en Allemagne, pour faire, ensuite dans un mémorandum de 30 pages des propositions d'amélioration qui ont été, en partie, réalisées peu de temps après . Le fait que le Dr. Frank s'efforcait, de son coté, de diminuer le coté pénible par l'enrolement volontaire est demontré par la mise à l'honneur et la récompense de ceux qui ont obéi à son appel. Il salua par exemple personnellement à Crakovie le millionnième travailleur et lui remit une montre.

Dans mes efforts pour épargner aux populations autochtones dans la mesure du possible les charges de la guerre, j'ai trouvé toute la confiance et l'approbation du Dr. Frank comme je l'ai trouvée dans tous mes travaux relatifs à l'humanité et à la justice. Il exprima ces idées pour la dernière fois devant moi le 30.10.44 au chateau de Cracovie lorsque je pris congé de lui, après la conquete de la (Kreishauptmannschaft) de Stanislau par l'armée russe victorieuse ; je partais alors pour faire comme soldat, mon

H0744-0105

devoir sur le front. Depuis ce jour, je n'eus aucun rapport avec Dr. Frank. Je déclare qu'il n'est pas au courant de cette déclaration.

Sig. Albrecht

8.1.46

H0744-0106

Eric von dem Bach-Zelewski

le 21 février 1946

Déclaration sous la foi du serment

Connaissant les suites d'une fausse déclaration sous la foi du serment, je déclare sous la foi du serment aux fins de déposition auprès du tribunal militaire de Nuremberg ce qui suit:

Quant à la personne: je soussigné, Eric von dem Bach Zelewski déclare, être né le 1er mars 1899 Lauenburg en Poméranie
A la fin de la guerre j'étais obergruppenfuehrer SS et général de la Waffen SS

Quant à l'affaire:

1. A l'occasion du passage de groupes de partisans dans le Gouvernement général par la traversée de la ligne du Bug en 1943, Himmler déclara le Gouvernement général comme "territoire de lutte de partisans". De plus comme "chef des sociétés de lutte terroriste" j'étais dans l'obligation de parcourir le Gouvernement général, de rassembler les comptes-rendus et les expériences et de présenter les rapports et les propositions sur la lutte contre les partisans.
   Dans les informations générales qu'Himmler me communiqua il considérait le Gouverneur général Dr Frank comme un traitre à sa patrie qui était de mèche avec la Pologne et qu'il le mettrait prochainement en disgrace auprès du Fuehrer je me souviens encore de deux reproches que Himmler éleva contre Frank:
   a) Frank avait lors d'une assemblée de juristes dans les territoires du vieux Reich déclaré qu'il préférait un mauvais Etat constitutionnel a l'Etat policier le mieux dirigé
   b) Frank s'était lors d'un discours prononcé devant une

H0744-0107

délégation polonaise écarté des mesures prises par Himmler

H0744-0108

et avait devant les polonais humilié ceux qui étaient chargés de l'exécution en employant l'expression de "Personnalités militantes".

2. Après m'être orienté personnellement sur place lors d'une tournée de la situation dans le Gouvernement général, j'allais à Cracovie rendre visite au haut chef de la police SS, Krüger, et au Gouverneur général Frank. Krüger parla très défavorablement de Frank et rendit la politique chancelante et instable de Frank, vis à vis des polonais, responsable de la situation dans le Gouvernement général, plaida pour une progression plus sévère et plus impitoyable et déclara qu'il ne se reposerait pas avant que le traitre Frank soit renversé. J'avais l'impression lors des déclarations de Krüger que des motifs également personnels influencaient sa conduite et qu'il serait volontiers devenu lui-même Gouverneur général.
J'eus ensuite une longue conversation avec le Dr Frank et l'avisai de mes impressions tandis que Frank parlait longuement d'une nouvelle politique polonaise dont le but était de rassurer les polonais par le moyen de concession. En parfait accord avec mes impressions personnelles, le Dr Frank rendit responsables de l'aggravation de la situation dans le Gouvernement général:
a) le déplacement impitoyable des populations, maintenant, en pleine guerre, surtout les déplacements de populations sans sens ni but opérés par le Chef des SS et de la Police à Lublin, Globocznik, et,

H0744-0109

b) le contingent trop restreint de vivres restant au Gouvernement Général.

Le Dr. Frank désignait comme ennemis ouverts de toute politique de reconciliation Kruger et Globouznik qui devraient etre rappelés sans retard.

Je promis mon appui au Dr. Frank dans la conviction, qu'apres un échec, son successeur ne pourrait être qu'une personnalite plus impitoyable et moins encline aux compromis. Apres m'etre assuré de la plus sévère discretion, je dis a Frank que je partageais son point de vue que Kruger et Globocznik devaient disparaitre.

Dr, Frank, lui, par contre savait que Himmler le haissait et qu'il machinait sa destitution auprès de Hitler. Dans ces conditions, une demande de Frank visant au départ de Kruger et de Globocznik ne serait non seulement refusee mais renforcerait encore la position de ceux-ci. Frank devrait me laisser carte blanche, et je pourrais alors lui promettre que tous deux seraient relevés dans le plus bref délai. Dr. Frank approuva ceci et je profitai des fautes militaires commises par Kruger et Globocznik pour obtenir leur renvoi auprès de Himmler.

3. L'insurrection de Varsovie 1944.

Le Dr. Frank n'avait rien à faire avec la repression par la force armee de l'insurrection de Varsovie. C'est le Dr. Fischer, Gouverneur de Varsovie, subordonné au Dr. Frank qui etait responsable de l'ensemble des questions civiles en rapport avec la repression de l'insurrection, c'est -à-dire pour les mesures de secours pour la population

H0744-0110

civile, son logement, son emploi au travail, ainsi que l'administration des biens privés. Il n'est pas venu à ma connaissance, que le Dr. Frank ait donné des ordres ou promulgué des ordonnances pendant l'insurrection.

H0744-0111

Je me souviens seulement d'une visite à mon P.C. du Secrétaire d'Etat Kraushaar accompagné d'une commission polonaise. Cette commission polonaise devait, en collaboration avec le Gouverneur Dr. Fischer travailler le secteur civil.

Le moment de l'éclatement de l'insurrection a été très habilement choisi. Dans la bataille de percée de Minsk, le groupe d'armées du Centre était battu d'une manière décisive par l'Armée Rouge. Le commandement allemand essaya donc de reconstituer une nouvelle ligne de résistance sur la Vistule, à l'est de Varsovie et le long de la frontière de Prusse Orientale. On jeta de tout dans cette ligne de repli . que ce fut de la Wehrmacht ou de la Police. Ainsi Varsovie était démunie de sa garnison juste au moment décisif.

Au premier assaut, les insurgés étaient, dans tout l'espace urbain, maitres de la situation. Tout ce qui, des unités d'étape et de police restées à Varsovie, ne put pas se refugier à temps dans les quelques points d'appui , restants , fut détruit .

La fureur populaire polonaise, contenue depuis des années, n'accorda que rarement de pardon. Aussi, les pertes allemandes, les premiers jours étaient énormes. Des points d'appui encerclés se battirent pour sauver leur vie. Des 7000 Allemands portés disparus quelques centaines seulement de prisonniers purent être remis au Commandement allemand, le jour de la capitulation.

La perte de Varsovie, à ce moment , devait amener l'écroulement de la position projetée sur la Vistule déjà pendant même qu'on l'organisait. Hitler envoya pour cela aussitot après le début de l'insurrection de Varsovie, le Général de l'Air ,Stachel, connu comme défenseur de Wilna, en qualité de Chef des opérations à Varsovie. En même temps, Himmler se rendait à Posen, afin de mobiliser de là-bas des forces supplémentaires pour le combat pour Varsovie.

H0744-0112

Des unités de l'armée de reserve et de la police de Posen, la Brigade SS Dierlewanger et la Brigade Kaminski furent amnées par Himmler à la bataille pour Varsovie. Himmler porta à la connaissance des troupes combattantes un soi-disant ordre du Führer, d'après lequel l'on ne devait pas faire de prisonniers à Varsovie et que la ville devait être rasée. De plus Himmler accorda aux troupes l'autorisation de piller. L'effet des renforts se perdit déjà à la périphérie de la ville, étant donné que les insurgés se battirent avec un courage inouï, et que la puissance de choc des formations allemandes se dispersa, par suite des ordres de pillage et de destruction, en peu de temps, actions individuelles sauvages et désordonnées.

La suite fut une extension accrue des foyers d'insurrection. Le Général Stachel lui-même fut encerclé avec son poste de commandement dans le centre de la ville et , par conséquent, fortement gêné dans la conduite des opérations.

C'est dans cette situation que je fus chargé du commandement de toutes les forces et de la répression de l'insurrection.

Mes mesures étaient les suivantes :

Annulation des ordres de destruction et de pillage.

Promulgation d'un ordre de fusiller immédiatement pillards et maraudeurs.

Execution par loi martiale du chef de Brigade Kaminski et de son Etat-Major, parce que, en se référant à l'ordre d'Himmler, ils avaient laissé continuer les pillages et actes incendiaires.

Dans le cours de la libération d'autres forces, dégagement successif des parties indisciplinées des troupes.

Promulgation d'un ordre d'épargner non seulement la population civile, mais de faire prisonniers les insurgés, qu'ils soient en uniforme ou non.

H0744-0113

Regroupement des propres forces et concentration sévère en groupes de combat séparés sous des chefs responsables.

Conduite énergique des opérations d'après un plan minutieusement préétabli car une troupe qui doit combattre durement n'a pas de temps de commettre des exactions.

Prise de contact immédiate avec l'adversaire par parlementaires et lancer de tracts, afin d'amener la population à quitter la ville.

Organisation de certaines trèves pour donner des occasions à la population de quitter la ville.

Installation de camps de reception, cuisines et dispensaires pour la population civile, sous utilisation de commissions et médecins polonais.

Collaboration étroite avec la Croix-Rouge polonaise.

Je refusais une proposition du commandant de la flotte aérienne stationnaire, Colonel-Général Chevalier von Grein demandant de retirer mes troupes de la ville, car vu l'enchevetrement des fronts, il lui était impossible d'opérer une attaque aérienne efficace, parce que

a) une attaque aérienne de grand style toucherait, par suite du manque de toute D.C.A., mortellement la population civile

b) vue la tenue fanatiquement courageuse des insurgés armés la certitude n'existerait pas que leur volonté de résistance soit brisée par cela, et

c) parce que mes efforts de terminer les combats par la voie des négotiations, dans l'interet des deux peuples, échoueraient définitivement.

H0744-0114

Des semaines durant, après des combats systématiques de maisons et rues, lourds en pertes pour les deux partis, on réussit à réduire progressivement les foyers d'insurrection.

L'essai allemand, d'accélérer l'assaut par l'emploi de blindés, échoua rapidement et dut bientot complètement cesser car dans le délai le plus bref, chaque engin blindé était détruit par de courageux jeunes gens et jeunes filles au moyen de bouteilles d'essence.

Toutes les rues étaient habilement barrées par d'innombrables barricades hautes de 5 à 10 mètres, chaque paté de maisons était transformé en forteresse et devait etre pris dans un corps-à-corps des plus sanguinaires; sous l'explosion de brèches et de galeries de mine souterraines, il n'y avait meme pas moyen d'approcher. Mais meme l'irruption dans un paté de maisons ne signifiait pas encore sa prise. Pour chaque étage, meme pour chaque chambre et cave il fallait se battre séparément.

Dans certains patés de maisons, il arriva que, pendant des jours, meme des semaines, les partis adverses, inextricablement melés, s'affrontaient dans les couloirs et caves souterrains, tandis que les chambres isolées changeaient plusieurs fois de mains le meme jour. Meme l'encerclement de quartiers entiers n'avait pas toujours le succès désiré, car une direction habile arrivait toujours par les canalisations souterraines à soustraire au dernier moment les troupes polonaises à la captivité. - Un moment particulièrement critique pour le commandement allemand surgit, lorsque l'armée rouge prit Praga et que la garnison allemande de Praga, au lieu de se retirer, comme prévu, par les ponts de la Vistule sur Varsovie, fut refoulée à l'est de la Vistule vers le Nord.

H0744-0115

Mes troupes heureusement avaient pu justenent nettoyer d'insurgés une étroite bande des rives.

suite -90-

H0744-0116

Ici, serrées dans l'espace le plus étroit, alors que de l'autre coté de la Vistule l'armée rouge opérait tentative sur tentative pour franchir le fleuve et que nous avions des insurgés dans le dos, mes unités furent saignées à blanc. Le tir bien ajusté de l'artillerie ennemie à l'est de la Vistule rendait notre situation infernale.

Seulement lorsque toutes les tentatives de franchissement eurent échoué, et que le soutien de la flotte aérienne anglaise n'eut pas le succès attendu à cause de l'enchevetrement du front, la direction de l'insurrection polonaise se décida à capituler faute de vivres et de munitions. Le fait aussi que des dizaines de milliers de femmes et enfants avaient refusé de quitter la ville si leurs pères et frères combattants ne les accompagnaient pas, soutenait la disposition à la capitulation.

Je ne demandai pas une capitulation sans conditions, d'ailleurs le commandement polonais ne l'aurait pas acceptée. Les négociations durèrent des jours. Je concédai aux Polonais tous les droits de guerre de la Convention de Genève. Les parties contractantes furent d'accord sur le fait que la fureur du combat avait amené les deux cotés à des exactions; aussi je concédai dans l'accord de capitulation une amnistie formelle. Après avoir remis, suivant les ordres, les prisonniers aux services compétents de la Wehrmacht et la population civile à l'administration civile, et avoir fait remettre une copie de l'acte de capitulation à tous les services, je me rendis personnellement en Prusse orientale, pour me faire certifier formellement la validité des conditions de la capitulation. Je ne suis plus jamais retourné à Varsovie. Je recus une nouvelle mission.

signé : Eric von dem Bach-Zelewski

H0744-0117

Declaration sous la foi du serment

Instruit des suites qu'entraîne une fausse declaration sous serment, je declare, sous serment, ce qui suit, pour être soumis au Tribunal Militaire International de Nuremberg :

Je soussigne, Wilhem-Ernst Von PALEZIEUX, architecte, né le 3 novembre 1906 à Weimar, ai été occupé depuis le 15 septembre 1941 comme employé dans le Gouvernement Général, jusqu'au 31.3.42 à la Direction des Constructions du Gouverneur General au Château Belvedère à Varsovie, puis à partir du 1.4.42 à la Chancellerie du Gouverneur Général à Cracovie dans la forteresse.

Les tresors artistiques entreposés depuis le printemps 1943 dans la forteresse de Cracovie y etaient officiellement et legalement administrés. Le Dr FRANK m'a toujours parlé de ces tresors artistiques comme d'une propriété d'Etat du Gouvernement General. Des catalogues des oeuvres d'art qui se trouvaient là, avaient deja été dressés avant ma presence en Pologne ; une liste des oeuvre de première valeur etait présentée sous forme de catalogue avec description et indication d'origine des differents objets et imprimée comme un livre ; cette liste avait été composée sur la demande du Gouverneur General.

L'idée exprimée à plusieurs reprises par le Dr FRANK etait de constituer plus tard un musée avec ces objets d'art dans la forteresse de Cracovie. Le Dr FRANK attachait une grande importance à ce que le Gouvernement General gardât la propriété des oeuvres d'art, et éventuellement à ce que ces derniers fussent augmentés, par exemple. Quand la possibilité se présenta de ramener une partie de la succession de Chopin, cel-

H0744-0118

le-ci ne fut pas apportee à Berlin, mais à Cracovie, et installée dans la bibliothèque d'Etat sous forme d'un petit musee sur ordonnance du Dr FRANK.

Bad Wiessee/Oberbayern, Haus Agricola, le 30 janvier 1946

signé : Wilhelm-Ernst Von PALEZIEUX.

- suite 92 -